La Voix de l'Est

UNE SOIXANTAINE DE TRAVAILLEURS TEMPORAIREMENT SANS EMPLOI

LOURDES PERTES POUR DURABAC

PAGE 3

PHOTO ALAIN DION

GRANBY

1,6 M$ POUR LES PARCS

PAGE 4

PHOTO ALAIN DION

NOMINATION D'ANDRÉ BOISCLAIR

PAULINE MAROIS RECULE

PAGE 2

Vous entendez mais ne comprenez pas toujours ?

- RÉDUCTION DES BRUITS DE FOND - MAXIMISATION DE LA PAROLE

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE,selon les règles de la RAMQ.
Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

Granby, 320, boul. Leclerc, bureau 14 | Cowansville, 370 de la Rivière
Longueuil, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Laval, Montréal - 1 800 422-6181

Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ.

Laflamme & ASSOCIÉS AUDIOPROTHÉSISTES
40 ans d'évolution
450 378-7337
www.laflammeetassocies.com
2763230

André Boisclair renonce à sa permanence

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — Accorder la permanence à vie à André Boisclair a été une « erreur d'appréciation », une dérive qui « aurait dû sauter aux yeux », a reconnu hier le ministre Jean-François Lisée, après que le nouveau délégué du Québec à New York eut renoncé au poste de sous-ministre à vie que lui avait accordé le gouvernement Marois en même temps que sa nomination de diplomate.

« On a compris que les gens s'attendent à ce que le Parti québécois soit à un autre niveau en matière d'éthique. On est parti de René Lévesque, on veut être à la hauteur », a expliqué M. Lisée, qui, comme ministre de tutelle, avait été au cœur de la décision de nommer M. Boisclair. Mercredi, il a alimenté la réflexion qui a amené le principal intéressé à céder cet avantage.

En matinée hier, M^me^ Marois avait annoncé que M. Boisclair renonçait à la permanence qu'elle lui avait accordée. « Je ne veux absolument pas que mon gouvernement soit attaqué sur des questions d'éthique. J'ai agi promptement », a-t-elle expliqué, référence au torrent de critiques dans les médias depuis le reportage publié mardi dans *La Presse*. « André et moi avons eu une conversation de gens responsables; c'est ensemble qu'on a décidé. Il m'a dit: Je ne veux surtout pas nuire au gouvernement. Il a mis fin à tous les contrats. Il doit être au service complet et entier du gouvernement. »

Du côté de l'opposition, la retraite dans le désordre du gouvernement n'excuse rien: le gouvernement Marois a dans cette affaire démontré un manque de transparence inqualifiable. Le communiqué hebdomadaire de la première ministre avait passé sous silence la nomination de M. Boisclair comme sous-ministre. Le recul de ce dernier est donc « la reconnaissance » de cette « erreur de jugement », et M^me^ Marois devrait s'excuser « de la faute délibérée d'avoir caché cette décision », a lancé le libéral Jean-Marc Fournier.

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Affaires internationales Jean-François Lisée.

> « Cela aurait dû être différent, on a mal lu la situation, mais on a appris. »
>
> — Jean-François Lisée

Ancien employé politique, M. Fournier avait été plutôt sobre dans ses critiques jusqu'ici. Son ex-patronne, Suzanne Lévesque, chef de cabinet de Gil Rémillard et fille du regretté Gérard D. Lévesque, avait elle aussi obtenu une permanence à vie en même temps que sa nomination comme sous-ministre, en 1993.

Quant à François Legault, de la CAQ, il estime qu'« il y a des questions à se poser sur le jugement de M^me^ Marois »: « Je pense qu'on a un gouvernement qui est déconnecté de ce que souhaite la population, et il n'y a aucun comité qui pourra remplacer le jugement ». M^me^ Marois ne fait qu'accumuler les reculs depuis trois mois, a-t-il relevé.

Excuses à répétition

C'était en tout cas le deuxième acte de contrition de M. Lisée en autant de jours. La veille, il avait présenté ses excuses à l'Assemblée nationale pour avoir à tort soutenu qu'Ottawa avait donné aussi un poste de mandarin à vie à Lawrence Cannon quand ce dernier avait été nommé ambassadeur du Canada à Paris.

En point de presse, M. Lisée a dit comprendre que la population s'interroge sur le bon sens de cette double nomination. « Cela aurait dû être différent, on a mal lu la situation, mais on a appris », a-t-il dit.

Désormais, André Boisclair a donc la même permanence que Jean-François Lisée et Pauline Marois. « On est là au bon plaisir de la population » et, si le PQ perd les élections, « nous aurons tous à repartir à zéro », a dit M. Lisée, sourire en coin.

Réflexion sur les nominations

Hier, M^me^ Marois a annoncé que la controverse autour de M. Boisclair l'avait convaincue qu'il fallait faire une réflexion plus large sur les conditions accordées aux gens de l'extérieur du gouvernement qu'on veut attirer dans la haute fonction publique. Un comité de trois personnes aura le mandat de formuler des recommandations. Lorsqu'il a expliqué la teneur de ce mandat, Jean-François Lisée a montré du doigt la nomination d'Hélène De Kovachich pour cinq ans comme présidente du Tribunal administratif du Québec. Jean Charest l'avait reportée à ce poste juste avant les élections, et même un an avant qu'elle n'achève son mandat. « On a trouvé un truc très intéressant, on ne pensait pas que c'était possible (d'ainsi) s'assurer que le gouvernement démocratiquement élu ne puisse pas se prononcer sur ce renouvellement », a-t-il insisté.

On a par ailleurs appris que, pour être nommé à New York, M. Boisclair a consenti à se départir de sa participation dans une compagnie fondée avec un ami de longue date, le D^r^ Réjean Thomas, une société qui transmet de l'information sur les avancées pharmaceutiques relatives aux maladies virales. Commanditée par les pharmaceutiques, ViroXchange met à jour un site internet destiné aux médecins et aux chercheurs; André Boisclair détenait 5% de la société, passablement lucrative.

Marois manque de jugement, dit Bonnardel

CHANTAL VALLÉE
chantal.vallee@lavoixdelest.ca

GRANBY — En renonçant à une permanence dans la haute fonction publique, André Boisclair, nommé délégué général du Québec à New York par le gouvernement péquiste, a pris « la seule décision qu'il pouvait prendre pour prouver que le PQ est différent du PLQ », selon le député caquiste de Granby, François Bonnardel.

Cette controverse restera toutefois à ses yeux une illustration du manque de jugement de la chef du Parti québécois, Pauline Marois. « La décision de reculer face à M. Boisclair aurait dû être prise bien avant », argue-t-il, reprochant au PQ d'avoir caché aux Québécois cette double nomination de l'ex-chef péquiste. « Il aurait fallu la prendre dans les 48 heures pour que les Québécois ne pensent pas que c'est du pareil au même PQ ou PLQ. »

M. Bonnardel n'en revient pas non plus de la surprise de Pauline Marois face à la controverse suscitée par ces nominations. « Tu dois revenir sur le plancher des vaches, lance-t-il. Tu ne peux pas sortir du privé, passer deux, trois ans comme délégué général, puis avoir un boulot de sous-ministre dans la fonction publique. »

Quand il critique le manque de jugement de la première ministre, il rappelle aussi la nomination au ministère de l'Environnement de Daniel Breton qui a dû démissionner de son poste après que ses démêlés passés avec le fisc, l'assurance-emploi, les propriétaires de logis et les excès de vitesse ont été révélés dans les médias.

Une mission impossible

La Voix de l'Est s'est entretenue brièvement avec M. Bonnardel hier, peu après que des compressions supplémentaires d'environ 400 millions de dollars ont été annoncées afin d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Si le député de Granby est d'accord à ce qu'il y ait certaines compressions, indiquant notamment que les administrations des universités « doivent faire un effort pour bien dépenser l'argent des contribuables et des jeunes », il juge qu'il est tout à fait impossible pour les universités de couper 140 millions d'ici la fin de l'année financière. « C'est complètement aberrant », dit-il. Le député caquiste rappelle que le gouvernement péquiste a non seulement aboli la hausse des droits de scolarité décidée par le Parti libéral, mais aussi gardé les bonifications au régime des prêts et bourses) qu'il qualifie de bonbons — proposés par l'ancien gouvernement l'été dernier.

« On s'en va vers un cul-de-sac, dénonce-t-il. On leur demande un effort considérable en quatre mois. C'est très très malsain surtout qu'on s'en va vers un sommet sur le financement des universités. On a l'impression que les dés sont déjà pipés. »

ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le député caquiste de Granby, François Bonnardel.

« C'est pas drôle, surtout avant les Fêtes »

Un incendie endommage lourdement l'usine de Durabac

PHOTO ALAIN DION

Le secteur du chemin Milton étant dépourvu de bornes-fontaines, les pompiers ont dû effectuer le transport d'eau pour éteindre le brasier.

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — À quelques semaines de Noël, une soixantaine de travailleurs se retrouvent temporairement sans emploi à la suite d'un incendie qui a lourdement endommagé les locaux de l'entreprise Durabac de Granby. Le feu aurait pris naissance dans le secteur de l'atelier de peinture. Les dommages grimpent dans les six chiffres.

« En arrivant, on s'est aperçus que tout était en train d'y passer. C'est pas drôle, surtout avant les Fêtes », confie François Bellavance, soudeur depuis sept ans pour l'entreprise spécialisée dans la fabrication d'équipements environnementaux, comme des contenants à déchets, de recyclage et de récupération. « On va se retrousser les manches et on va les suivre », ajoute-t-il.

Comme plusieurs de ses collègues de travail, il a assisté impuissant à la triste scène qui s'offrait à eux. C'est un des travailleurs qui arrivait à l'usine du chemin Milton (route 137) pour son quart de travail débutant à 5 h qui a constaté que la bâtisse était la proie des flammes. Il a alerté le 911.

« Il voyait les flammes, assez abondantes, qui sortaient par les deux cheminées, rapporte Pierre Lacombe, directeur du service des incendies de Granby. Lorsque nos pompiers sont arrivés, ils ont constaté que c'était dans la partie arrière, soit au niveau de la salle de peinture, de séchage et de finition. Tout ça était dans un état d'embrasement généralisé. Le feu sortait par la couverture. »

Une quarantaine de sapeurs des services des incendies de Granby, Bromont, Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Paul-d'Abbotsford et Shefford sont intervenus. Ils ont même eu recours à deux camions à échelle pour atteindre l'élément destructeur. Pendant que certains combattaient les flammes, d'autres étaient affectés au transport d'eau puisque le secteur est dépourvu de bornes-fontaines.

Deux effondrements sont survenus pendant l'incendie : celui du toit de la salle de peinture et de séchage, et celui d'une plus petite partie à l'autre extrémité du bâtiment industriel, qui abrite aussi les bureaux administratifs de l'entreprise.

PHOTO ALAIN DION

Les locaux de l'entreprise Durabac de Granby ont été lourdement endommagés par un incendie, tôt hier matin. Le feu aurait pris naissance dans le secteur de l'atelier de peinture et de séchage.

Une section détruite

La section de l'usine où on retrouve l'atelier de peinture et de séchage a été complètement détruite, mais le travail des pompiers a permis de sauver une partie de l'usine. « Les équipements de production et le métal n'ont pas été tellement abîmés. C'est surtout la partie séchage et peinture qui est à refaire au complet », mentionne M. Lacombe.

Environ 25 % du bâtiment est complètement détruit tandis qu'un autre 25 % a été abîmé par la chaleur, la fumée et l'eau. Les dommages sont considérables. Difficile toutefois de les chiffrer avec exactitude, mais ils peuvent facilement s'élever au-delà des 300 000 $.

Les pompiers ont fouillé les lieux du sinistre, hier, pour tenter d'identifier la cause du brasier. Jusqu'à présent, elle n'est pas connue. Le système d'extraction des vapeurs de la chambre à peinture a toutefois retenu l'attention des sapeurs. À ce moment-ci, ils écartent la possibilité qu'il puisse s'agir d'un incendie volontaire ou même suspect.

Dur coup

Ce sinistre est un dur coup pour les travailleurs de l'usine qui se retrouvent sans emploi à trois semaines de Noël. « C'est sûr que ça va être dur pour plusieurs, mais on va essayer d'aider le plus qu'on peut », indique François Bellavance.

Les employés sont d'avis que le propriétaire de l'entreprise, Patrick Charbonneau, relancera prochainement les activités de l'usine. « Je suis sûr et certain qu'il va se relever les manches et ça ne sera pas trop long, estime M. Bellavance. On est tous des travailleurs et on a besoin de notre ouvrage. J'espère que ça va repartir. »

Pendant l'intervention des sapeurs, un tronçon du chemin Milton a été fermé à la circulation. En matinée, la circulation était permise en alternance jusqu'à la réouverture complète peu avant 13 h.

Il n'a pas été possible hier de s'entretenir avec le propriétaire de l'entreprise.

ÉGLISE DE LA VICTOIRE DU QUÉBEC...

Nous ne sommes pas votre solution
MAIS nous connaissons Celui qui l'est!

« Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes; c'est Jésus Christ le Seigneur que nous prêchons! » 2 Cor. 4:5

Ce dimanche 9 décembre, à 10 h
Pasteur Joël Spinks partagera un message sur l'amour de Dieu.

LIEU : Église de la Victoire du Québec
Auditorium du 235, rue St-Jacques, Granby

EVQ, une église chrétienne protestante avec de la musique contemporaine, un message actuel et pertinent, qui présente une relation spirituelle avec Dieu. **www.evqmedia.com**

3076420

MÉTÉO

Maïlie, 5 ans, Les Recrues

AUJOURD'HUI
Nuageux.
Max. 2 Min. -3

DEMAIN
Pluie.
Max. 5 Min. -3

SOMMAIRE

Arts et culture 6
Horoscope 18
Loterie 6
Jeux 19
Nécrologie ..... 17 à 18
Opinion 10
Petites annonces 16
Sports 20

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot ..... 4,17 $
par motorisé ..... 4,59 $

Granby investit dans ses parcs

PHOTO ALAIN DION

Finis les bassins de béton clôturés au parc Victoria : le plus vieil espace vert de la ville de Granby sera revampé au coût de 350 000 $.

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Finis les bassins de béton clôturés au parc Victoria, place aux étangs et à la végétation aquatique. Le plus vieil espace vert de la ville de Granby changera d'allure. Ces travaux figurent parmi les principaux projets qui seront réalisés en 2013 avec l'enveloppe de 1,6 million $ allouée aux parcs et terrains de jeux dans le programme triennal d'immobilisations (PTI), adopté en début de semaine.

Environ 350 000 $ seront investis au parc Victoria, a précisé le maire, Richard Goulet. Selon lui, il ne reste plus que cet aspect du parc à revoir pour compléter sa « modernisation ». En 2010, un kiosque y a été construit pour la présentation de spectacles musicaux et le petit bâtiment qui abrite les toilettes a été rénové.

« La seule chose à laquelle on n'a jamais touché dans ce parc-là, ce sont les bassins, laisse tomber M. Goulet. L'eau est stagnante, c'est laid et la clôture n'a jamais été bien entretenue. Ça doit dater de 50, 75 ans. »

Détail historique : bien qu'inauguré en 1889, le parc Victoria a été aménagé en 1939 d'après les esquisses de l'architecte paysager canadien, Frederick Todd, qui a notamment œuvré au parc du mont Royal à Montréal et au parc des Champs-de-Batailles sur les Plaines d'Abraham, à Québec.

Un rapport a été réalisé, dit le maire, sur les bassins du parc Victoria. Pour revamper l'endroit, l'aménagement de plans d'eau et de massifs de plantes a été recommandé. Des escaliers de pierres pour permettre à l'eau de cascader sont aussi suggérés.

À l'heure actuelle, des poissons rouges, certains de bonne taille, peuvent être aperçus dans ces bassins. Mais « ce n'est pas sûr s'il va y en avoir encore », dit le maire. Selon lui, ils se sont retrouvés là, non pas à l'initiative de la Ville, mais de résidants qui les ont mis à l'eau parce qu'ils ne voulaient plus les conserver chez eux.

Jeux d'eau, etc.

Autre projet d'importance avec un budget de 300 000 $: l'aménagement de jeux d'eau, à l'instar de ceux qui se trouvent au parc Daniel Johnson, dans le secteur de l'école Avé-Maria. Pour l'instant, l'endroit précis n'a pas été déterminé. La Ville jongle avec deux emplacements, dit Richard Goulet.

Différents facteurs motivent l'administration municipale à ajouter ce type d'infrastructures dans ce quartier, notamment la présence de plusieurs immeubles à appartements, le nombre élevé d'enfants et l'éloignement des autres jeux aquatiques.

Annoncée pour 2012, puis reportée, la réfection du jeu d'eau du petit parc Racine, à l'angle du boulevard Pie-IX et de la rue Duvernay, devrait être réalisée pour une facture de 150 000 $.

La Ville investira également 300 000 $ en 2013 dans un sentier piétonnier qui sera aménagé le long de la rivière entre les rues Mountain et St-Charles Sud. Il s'agira d'une deuxième phase de travaux, qui permettra de faire « un autre bout » du sentier, explique le maire Goulet. Au total, ce projet entraînera un investissement global d'environ un million de dollars, réparti sur quelques années. La poursuite de ce sentier apparaît par ailleurs aux PTI de 2014 et 2015, aussi présentés en début de semaine.

Autres projets

Une flopée de projets se partageront les quelque 500 000 $ résiduels, tels l'installation de balançoires, de tables, de bancs et de poubelles dans divers parcs (100 000 $), l'embellissement des 10 accès au réseau cyclable (60 000 $), l'aménagement du parc Bellevue, près du boulevard Leclerc et de la rue St-Michel (60 000 $), l'installation d'appareils d'exercice extérieur pour les aînés au parc Bérubé (70 000 $) et la mise en place d'installations électriques aux tennis St-Luc pour le Challenger de tennis (50 000 $).

Deux bénévoles à New York

Vicky Chainey et Denis Poulin ont participé aux efforts de l'après-Sandy

CHANTAL VALLÉE
chantal.vallee@lavoixdelest.ca

GRANBY — Avez-vous des gants, des mitaines, des caméras jetables en 250 000 exemplaires?

C'était la question à un million de dollars que posait à des commerçants l'équipe de bénévoles de la Croix-Rouge, à Washington, dont faisait partie Vicky Chainey, présidente de la section sherbrookoise de l'organisme.

« C'étaient des grandes journées de 12, 14 h pendant lesquelles on ne voyait pas le temps passer. J'ai trouvé ça très enrichissant », dit Denis Poulin, un des membres de la Croix-Rouge, section Haute-Yamaska/Brome-Missisquoi.

À New York, Denis Poulin, un membre de la section Haute-Yamaska, s'occupait des bénévoles. Il rencontrait ceux dont la carte de crédit offerte pour défrayer leurs dépenses personnelles pendant l'opération manquait de liquidités. « C'étaient de grandes journées de 12, 14h pendant lesquelles on ne voyait pas le temps passer. J'ai trouvé ça très enrichissant », dit-il.

Ces deux bénévoles de la Croix-Rouge ont séjourné aux États-Unis pendant quelques semaines afin d'aider les Américains à se relever de l'ouragan Sandy qui a fait des ravages dans 13 états. « À la télé, on voyait les files de gens venus chercher de l'essence. Mais le plus marquant, pour moi, ça a été de voir toute l'aide sur le terrain. Les tentes de café au coin des rues. Les gens qui pellettent les routes devenues pleines de sable près de la côte. Quand on avait besoin de 500 personnes pour pelleter une rue, une heure après il y avait trop de gens. Ça donne un beau *boost* d'humanité », dit-elle. « C'est incroyable de voir la force des gens mobilisés et mobilisables à courte échéance », dit-elle.

Vicky Chainey, qui enseigne la gouvernance du risque à l'école de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, était dans son élément. Bénévole depuis sept ans à la Croix-Rouge, elle était aussi allée en Haïti après le tremblement de terre, « pendant le cyclone, mais avant le choléra », résume-t-elle. « C'est ça Haïti. On dirait que ça n'arrête jamais », ajoute-t-elle.

M. Poulin, lui, n'a rien vu des ravages de l'ouragan. Mais il n'est pas prêt d'oublier l'accueil chaleureux des Américains. C'était la toute première fois qu'il mettait les pieds à New York qui lui semblait une trop grosse ville. Il envisage maintenant d'y retourner avec son épouse.

Si c'était à refaire, M^me^ Chainey apporterait toutefois une carte de conversion au système métrique avouant avoir eu du mal à mesurer en pieds ou en gallons pour rédiger la liste des inventaires de matériel prêté ou donné.

PHOTOS JANICK MAROIS

Vicky Chainey, présidente de la section sherbrookoise de la Croix-Rouge, a aidé les Américains à se relever de l'ouragan Sandy.

Sandy sur le terrain

Faisant partie de l'équipe responsable de la logistique, M^me^ Chainey a parcouru 3500 km en deux semaines, ce qui lui a permis de voir plusieurs facettes de l'opération, dont la préparation des sacs contenant des mitaines, foulards et autres: « C'était comme un atelier du père Noël », raconte-t-elle. Elle s'est promenée dans les centres d'hébergement, les entrepôts, a vu les cuisines mobiles, l'équipe psychosociale venant en aide aux gens qui ont tout perdu un mois avant Noël. La bénévole a cherché des couvertures thermiques, des lampes de poche, assisté à la distribution de vivres pour le Thanksgiving « pour égayer les familles qui vivent dans des centres d'hébergement ».

Elle est fascinée par l'efficacité de la Croix-Rouge américaine. Elle rappelle qu'en seulement deux semaines, l'organisme avait recueilli 145 millions de dollars en dons des particuliers. Les deux bénévoles ont remarqué l'immense dévouement des bénévoles, des gens auxquels il fallait parfois dire d'aller prendre un peu de repos.

« Les bénévoles formés ici le sont aussi bien pour les grands événements que pour les petits sinistres », rappelle Lucille Whissell, responsable des communications pour la Croix-Rouge section Haute-Yamaska\ Brome-Missisquoi. Des bénévoles de chez nous ont été appelés en renfort « pour aider en lien avec la formation reçue », indique-t-elle. En plus de la trentaine de Canadiens, des membres de la Croix-Rouge mexicaine ont contribué à l'effort.

Dans un communiqué disponible sur le site internet de la Croix-Rouge américaine, on apprend que plus de 14 400 personnes ont contribué aux efforts à la suite de l'ouragan Sandy, dont 90% étaient des bénévoles. Actuellement, près de 3000 travailleurs sont toujours sur le site pour fournir nourriture, hébergement et matériel aux sinistrés.

L'équipe Van Doorn
Karine Gendron
Tony Van Doorn
Luce Laverrière
450 521-2864
450 531-6709
450 375-3259
Visitez notre site: equipevandoorn.com
Van Doorn
Agence immobilière
Courtiers immobiliers
• Résidentiel
• Multifamilial
• Succession
3045199
Pour un résultat à votre image
APPELEZ-NOUS !

Maison Montcalm
Fleuriste
CONCOURS
À l'achat d'un toutou en magasin, courez la chance de gagner ce magnifique ourson de Noël d'une VALEUR DE 70 $.
Tirage le 24 décembre à 15 h.
210 York, Granby 450 372-3925
3086077

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du : 2012-12-06
lotoquebec.com
Célébration 2013
Audi Q5 (ou 50 000$)
491C819
(non décomposable)
Lot de 5 000 $
610T248
(non décomposable)
* Le gagnant d'une AUDI Q5 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 50 000 $.
Il est à noter que le lot doit être réclamé dans l'année qui suit le tirage.
Sprint 07 12 17 26 35
Loto Poker 5 8 R R A
Triplex 08 10 21 36 38
Banco 05 09 18 19 26 29 34 36 41 47 48 49 52 54 55 56 57 63 66 70
La Quotidienne 3 162 4 3354
Astro Jour - 03 Mois - MARS Année - 64 Signe - BÉLIER
Extra 4833180
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

INTER SÉCURITÉ D L
ALARMES
INTERCOMMUNICATION
Résidentiel • Commercial • Industriel
NOUVELLE ADRESSE:
341, rue Racine, suite 2
Granby
450 372-1995
daniel@intersecuritedl.com
Joyeuses Fêtes!
Daniel Lavallée, prop., 29 ans d'expérience
R.B.Q.: 8325-4458-13
3087815

arts et culture

LES GROSSES GEISHAS

A+ pour l'audace, C pour le reste

CRITIQUE
MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE
Mélissa Dion Des Landes et Amélie Prévost nous amènent véritablement ailleurs.

GRANBY — Mélissa Dion Des Landes et Amélie Prévost ont de l'audace, du courage même. Pas évident d'écrire une pièce de théâtre, de la produire, de monter le *show* de A à Z finalement, et en plus d'aller la défendre soi-même sur scène. C'est ce qu'elles ont fait avec *Les Grosses Geishas* qui, après avoir été présentée neuf fois dans une petite salle du boulevard Saint-Laurent à Montréal, était à l'affiche du Palace, mercredi soir.

Mélissa et Amélie ont osé en montant un projet de cette envergure et ils ont osé aussi en proposant une pièce différente. Dans *Les Grosses Geishas*, on ne parle pas des relations de couple et on ne joue pas au jeu de la vérité — et ça fait du bien ! L'action se passe dans un salon de geishas (ben oui !), où deux policières de la GRC tentent de mettre la main sur un dangereux individu qui a un faible pour les femmes rondes en se faisant passer pour des dames de compagnie japonaise. Bref, on va vraiment ailleurs.

Le scénario donne le goût. Et la présentation visuelle, avec un multimédia fort intéressant, mérite aussi une très bonne note.

C'est au niveau du texte que ça se gâte un peu. *Les Grosses Geishas* est présentée comme une comédie, un bon divertissement, mais on n'a pas ri si souvent et on n'a pas ri si fort. Il faut dire qu'il n'est pas facile de créer un effet d'entraînement dans une aussi grande salle lorsqu'il y a 200 personnes. En ce sens, l'humour des *Geishas* devait être plus efficace dans l'intimité d'une petite salle comme celle de la montréalaise MainLine.

Mais continuons à parler du texte un peu. Les dialogues — encore là, on nous avait prévenus — sont *trash*. Ça sacre et c'est parfois un brin vulgaire. Pas de problème avec ça, mais il y a clairement abus de « crisse de tabarnak ». Et quand on abuse, on perd totalement l'effet recherché. Et ce n'est plus drôle.

Mélissa Dion Des Landes et Amélie Prévost sont bonnes, quoi qu'on a l'impression que la seconde en met parfois un peu trop. Un peu de retenue ne ferait pas tort. Les autres comédiens (Stéphane France, Gabriel Lessard et Jean-Guy Viau) sont accessoires.

En fin de compte, on décerne aux *Grosses Geishas* un A+ pour l'audace, mais un C pour le reste. La pièce mérite très certainement de revivre, mais elle mérite aussi qu'on fasse un effort supplémentaire pour amener le texte à la hauteur du reste de la production.

VENGEANCE DE BENJAMIN BIOLAY

Un album tout en contrastes

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — L'auteur-compositeur-interprète Benjamin Biolay ne se souvient plus pourquoi il a baptisé son sixième album *Vengeance*, mais il assure qu'il n'en voulait à personne.

Il trouvait simplement l'idée amusante, surtout en la jumelant avec un visuel « pas du tout apocalyptique ou vengeur », comme en témoigne la pochette rose fluorescente de l'album déjà en vente depuis quelques semaines.

Les contrastes s'infiltrent jusque dans la musique de Benjamin Biolay, qui aime jongler avec différents styles et collaborateurs. Les 14 chansons de *Vengeance* vont de la pop acoustique avec cordes (*Profite*, un duo avec Vanessa Paradis) aux rythmes hip-hop (*Belle époque*, un duo avec le rappeur Oxmo Puccino), en passant par le mélodrame orchestral (*Venganza*) et les guitares d'allégeance new wave (*L'Insigne Honneur*).

« Ça serait encore plus éclectique si je ne faisais pas le tri et si je n'essayais pas de rendre les choses encore plus cohérentes », explique Benjamin Biolay lors d'un entretien téléphonique depuis la France.

Le compositeur a privilégié une approche ludique pour ces plus récents enregistrements. « J'ai fait ça entre différents projets, entre différents concerts. J'allais en studio dès que je pouvais, pour mon plaisir, et je n'avais qu'une envie, c'était de faire de la musique, d'écrire des chansons et de tirer dans tous les sens. »

Dans ce contexte, il aime bien aller au bout d'une idée, « qu'elle soit un peu hip-hop, ou très classique, ou rock [...] La chanson, il faut qu'elle intervienne — en tout cas dans mon cas — à la fin du processus. »

Il en va de même des collaborations, qui ont été nombreuses tout au long de sa carrière. « Ce sont des choses qui arrivent, pas tellement par accident, mais très spontanément. La plupart des collaborations de cet album se sont faites avec des gens avec qui j'étais en train de travailler. On s'est retrouvé à écouter mon disque et certains ont eu envie de chanter, et j'étais content d'être bien entouré. »

Benjamin Biolay s'apprête à entamer en mars une tournée qui le mènera notamment en France, en Espagne, en Allemagne, en Suisse et au Portugal. Il espère ensuite participer aux Francofolies de Montréal et aimerait bien pouvoir faire une tournée au Québec avant la fin 2013.

L'auteur-compositeur connaît déjà bien le Québec, notamment pour y avoir réalisé trois albums d'Isabelle Boulay, dont le plus récent, *Les Grands Espaces*, paru l'an dernier.

Du Québec, il apprécie entre autres choses le bagage très « américain » du continent. « C'est vrai qu'il n'y a qu'au Québec où je peux enregistrer du style "guitare" joué convenablement. En France, personne ne sait jouer de ça, quoi.

Je suis très sensible à la lumière, au climat, aux paysages urbains, donc, forcément, dès que j'y suis [au Québec], je bascule un petit peu. Par exemple, quand je prends ma guitare, je deviens beaucoup plus "folkeux" ou beaucoup plus américain — en tout cas, moins anglais dans mes influences. »

PHOTO JANICK MAROIS

Les Granbyens ont de nouveau prouvé qu'ils avaient le coeur sur la main hier en donnant plus de 10 700 $ dans le cadre de la traditionnelle Guignolée des médias.

GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Une autre édition réussie

MAXIME MASSÉ
maxime.masse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Granbyens ont de nouveau prouvé qu'ils avaient le coeur sur la main, hier, en donnant plus de 10 700 $ dans le cadre de la traditionnelle Guignolée des médias. Ce beau cadeau sera remis à l'organisme SOS Dépannage qui vient en aide aux plus démunis et cette somme pourrait encore grimper puisqu'il s'agissait du dernier bilan provisoire réalisé hier en soirée.

Tout au long de la journée, une vingtaine de représentants des médias de la région se sont relayés devant le Palace de Granby pour recueillir les dons de la population. Certains d'entre eux ont également fait la tournée de divers restaurants où les citoyens ne se sont pas fait prier pour piger un peu dans leur portefeuille,

« Les gens ont beaucoup donné. J'ai l'impression qu'ils ont été encore plus généreux cette année. Ça n'a pas été long que ma chaudière était pleine et les gens donnaient des 5 $, 10 $ et 20 $ », a indiqué l'une des participantes, Estelle Martelle, adjointe au président-éditeur de La Voix de l'Est

Les citoyens de Granby ont effectivement donné un peu plus — soit près de 1400 $ — si on se compare au même bilan provisoire fait l'an dernier. L'animatrice à la station de radio granbyenne m[105], Carolina Hernandez, a même été témoin d'un don de 200 $.

« Les gens étaient bien préparés, ils nous ont donné des denrées, de l'argent et ils nous disaient comment ils se sentaient bien d'avoir donné. C'est vraiment agréable de participer à un événement comme celui-ci », dit-elle.

Besoin en hausse

À l'approche du temps des Fêtes, cet argent sera plus que le bienvenu à SOS Dépannage alors que la banque alimentaire a fait face à une hausse de 20 % des demandes d'aides en 2012. « La Guignolée, ça nous ramène à la source. Il y a beaucoup de gens qui sont dans le besoin. Nous, on a la chance d'avoir un bon travail, d'être plus à l'aise. D'aider et de voir tous ces dons et quand on sait que ces sous-là vont faire passer de belles fêtes à d'autres personnes, c'est motivant et très gratifiant », a commenté Cathy Bernard, éditrice de l'hebdomadaire Granby Express.

« C'est vraiment la raison pour laquelle on a autant de plaisir d'être ici », a-t-elle ajouté.

L'opération s'annonce également un succès à la grandeur de la région. « Ça semble effectivement être une bonne édition. Les médias ont bien embarqué et comme d'habitude, les gens se sont montrés généreux. De ce que j'ai pu voir, ça a très bien été et on a aussi eu droit à une belle température », a indiqué hier Serge Dubord, le coordonnateur de la Guignolée des médias pour l'Estrie.

L'an dernier, 230 000 $ ont été récoltés aux quatre coins de l'Estrie tandis que le bilan provisoire s'élevait à près de 150 000 $ hier soir. « Demain (aujourd'hui), ça devrait être plus précis puisqu'il nous reste encore de l'argent à compter. Jusqu'à maintenant, on n'a pas observé une grosse différence avec l'an passé », a noté M. Dubord.

Il rappelle aussi que les dons sont acceptés jusqu'au 24 décembre que ce soit sur internet et dans les nombreux points de cueillette (Jean-Coutu, Provigo, Loblaws et autres) qui demeureront en place jusqu'à l'aube de Noël.

Il souligne également que les dons en denrées semblent avoir augmenté bien qu'ils n'avaient pas encore été officiellement compilés hier soir.

HAM
HUPPÉ ARCAND MARTIN
Avocats
Me MARTIN HUPPÉ
Me RICHARD ARCAND
Me PIERRE MARTIN
Me LYNE GAGNÉ
Me VÉRONIQUE COUTIN
Me JULIE BOURGEOIS
Me SERGE MICHON
➤ DROIT MATRIMONIAL & FAMILIAL
➤ DROIT DES AFFAIRES
➤ VICES CACHÉS
➤ PERCEPTION DE COMPTES
➤ DROIT DE L'ASSURANCE
➤ DROIT DES SUCCESSIONS
➤ RESPONSABILITÉ CIVILE
➤ DROIT BANCAIRE
➤ DROIT DE LA FAILLITE
➤ DROIT DE LA CONSTRUCTION
➤ DROIT CRIMINEL & PÉNAL
➤ DROIT FISCAL
450 372-9893 | 191, RUE EMPIRE, GRANBY | AVOCATS@HAMAVOCATS.COM

DUOVAC
Nous aspirons, vous respirez
• Garantie à vie
• Moteur très performant et silencieux
• Puissance entre 550 et 750 air watts
Qualité, rendement et durabilité depuis 45 ans
CES VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT
NOUS PAYONS LES TAXES
SUR TOUT ACHAT DE 100 $ ET PLUS.
Possibilité de faire des mises de côté.
ENTRÉE AIR FRAIS
SORTIE AIR VICIÉ
ENTRÉE AIR VICIÉ
SORTIE AIR FRAIS
Échangeur d'air VRC85 Récupération de chaleur
EPURAIR
3093401
LE CHOIX DU CONSOMMATEUR 2011 RECONNAISSANCE D'EXCELLENCE
16 ANNÉES GARANTIE
SPÉCIAL sur les accessoires, brosses, boyaux, etc.
LES ENTREPRISES L. ROBERT
450 378-0642
450 770-1362 (cell.)
ou sur rendez-vous

GRANDE OUVERTURE
BAR COUNTRY
VENDREDI 7 DÉC.
TAUREAU MÉCANIQUE
(SUR PLACE)
PRESTATION LIVE DU COWBOY
SERGE GRENIER
PORTEZ VOTRE CHAPEAU ET ON VOUS REMET UN SHOOTER !
VENEZ RENCONTRER NOS COWBOYS & COWGIRLS
DJ STEVE SURPRENANT
100% COUNTRY
Le P'tit Baril
OUVERT MARDI AU SAMEDI (20H À 3H AM) 177 EMPIRE, GRANBY

VALCOURT

Trois commerces pillés

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.qc.ca

Des voleurs ont frappé trois commerces de soins situés à Valcourt, dérobant objets et argent tout en causant plusieurs dommages.

Les portes du salon de coiffure Karo-Lyn, du centre de beauté Océane et de la clinique Physio ML, trois locaux contigus d'un centre commercial de la rue Saint-Joseph, ont été forcées dans la nuit de mardi à mercredi.

Dans les trois cas, les malfaiteurs se sont servis d'un appareil normalement utilisé pour extraire les serrures de voitures lors d'accident pour arracher les verrous des portes d'entrée.

La propriétaire du salon Karo-Lyn a découvert les trois verrous dans son commerce, le lendemain matin. En plus des dommages à sa porte, elle doit composer avec la disparition d'argent comptant et de 14 fers plats de qualité, pour une valeur totale d'environ 3500$.

« Ils ont peut-être pris des produits aussi, je ne sais pas, a indiqué hier Carolyne Bousquet. J'ai un gros inventaire. »

Mme Bousquet veut « tout faire » pour retrouver les coupables, bien qu'elle n'ait pas d'indices sûrs. « Ce sont des gens de l'extérieur de Valcourt, selon moi, et ils vont recommencer ailleurs. » Elle croit que les responsables étaient déjà entrés dans son commerce.

Pas d'assurances

C'est la première fois en neuf ans que la propriétaire du salon Karo-Lyn est victime de vol. Ironie du sort, elle avait annulé sa couverture d'assurance pour ce type d'événement cette année, car elle estimait que c'était devenu une dépense inutile.

Dans les deux autres commerces, les voleurs ont essentiellement fait main basse sur de l'argent comptant, en plus d'endommager les locaux.

La SQ est à la recherche d'informations permettant de retrouver les voleurs.

PHOTO ALAIN DION

Carolyne Bousquet, dont le commerce a été cambriolé, croit que les voleurs vont recommencer ailleurs.

PHOTO JANICK MAROIS

Collision dans le parc industriel

GRANBY (PF) — Deux voitures ont été impliquées dans une collision survenue peu avant 10 h, hier matin, au coin des rue Moeller et Vadnais, dans le parc industriel de Granby. Les pinces de désincarcération ont été utilisées pour extraire l'un des automobilistes. Il a été conduit à l'hôpital de Granby pour traiter ses blessures, qui n'inspirent pas de craintes. « Ça avait l'air pire que c'était », a indiqué le porte-parole de la police de Granby, Guy Rousseau.

Chambres & pensions

Promotion de décembre à partir de 735$*/mois

SERVICES OFFERTS
- Salle à manger avec service aux tables
- Accès aux loisirs, films, exercices
- Quilles virtuelles, bingo sur écran géant
- Poule aux œufs, cartes etc.
- Cloche d'appel et détecteur d'incendie relié au poste de surveillance 24/24
- Salle communautaire, exercices, coiffeuse, piscine, billard
- Messe, dépanneur

AUSSI DISPONIBLES
- Différents modèles de suites avec ou sans balcon
- Stationnement intérieur et extérieur
- Convalescence avec ou sans service de soins infirmiers
- Spécial aux locataires des Immeubles Landry

AUSSI DISPONIBLE POUR LOCATAIRE
- 3½ avec balcon à 642 $*/mois

- Belle grande chambre
- Inclus au bail
- Comprend 3 repas/jour et collation
- Buanderie, ménage
- Électricité, câble +
- Salle de bain complète
- Chambre meublée

IMMEUBLES GEORGES LANDRY
Vaste choix de logements
1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 et penthouse

COMPLEXE ST-JACQUES
JOHANNE OU CHANTAL
Visites en semaine de 9 h à 16 h
450 372-0382

* Incluant m.a.d./personnes de 70 ans et + / 2 ans sans augmentation * personnes autonomes

» EN BREF

Un accident fait deux blessés à Marieville

MARIEVILLE (MM) — Un accident de la route qui a fait deux blessés est survenu hier soir à l'intersection de la route 112 et de la rue des Roseaux à Marieville. La collision s'est produite vers 17 h 15 lorsqu'un des deux conducteurs a omis d'effectuer un arrêt obligatoire avant de s'engager sur la route provinciale. Il a alors été happé latéralement par un véhicule qui circulait sur la 112. L'une des victimes, un homme de 50 ans de Saint-Césaire, a subi de sérieuses blessures, mais on ne craignait pas pour sa vie. L'autre, un homme de 45 ans de Carignan, s'en est tiré avec des blessures mineures. Tous les deux ont été transportés par ambulance jusqu'à l'hôpital de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le conducteur fautif devrait recevoir un constat d'infraction pour ne pas avoir respecté la signalisation. La route 112 a par ailleurs été fermée à la circulation durant près d'une heure, le temps de nettoyer la scène de l'accident.

David Abitbol passera ses week-ends en prison

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — David Abitbol, ce jeune homme qui possédait des armes à feu de fort calibre parce qu'il se croyait pourchassé par des lutins, passera quelques fins de semaine en prison. Abitbol a récemment plaidé coupable à six accusations liées à la possession d'armes à feu, la profération de menaces de mort sur Internet et la possession de pornographie juvénile. Un juge lui a donné la sentence la plus clémente, hier, estimant que le jeune homme, aujourd'hui âgé de 30 ans, a remis de l'ordre dans sa vie. Il passera toutes ses fins de semaine en prison pour les trois prochains mois. La Sûreté du Québec s'était présentée chez David Abitbol il y a deux ans après qu'il eut proféré des menaces sur sa page Facebook. Chez lui, des armes et des munitions avaient été saisies. Les policiers avaient éventuellement découvert de la pornographie juvénile dans son ordinateur. Il a également été condamné à 240 heures de travaux communautaires.

400 millions de dollars en coupes-surprises

Le couperet tombe dans tous les ministères et organismes au dépôt des crédits budgétaires

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, demande à l'ensemble des ministères et organismes de l'État des compressions supplémentaires de 400 millions pour arriver à l'équilibre budgétaire l'an prochain.

Hier, deux semaines après le dévoilement du budget Marceau, il a déposé à l'Assemblée nationale les très attendus crédits budgétaires. Comme prévu, Québec freine ses dépenses en limitant leur croissance à 1,8%, du jamais vu depuis 14 ans. Mais il faut ajouter à cela les compressions-surprises de 400 millions dont on connaîtra les détails dans les prochains mois. Le budget Marceau ne faisait qu'évoquer une partie de ces coupes additionnelles.

Le couperet tombe un peu partout, même dans les ministères qui voient leur budget global augmenter, comme l'Éducation et la Santé. Il y a des compressions dans l'éducation préscolaire, primaire et secondaire (109 millions), le soutien à la recherche et l'innovation (32 millions), les mesures d'aide à l'emploi (30 millions), le fonds de développement économique (24 millions) et les agences de la santé (sept millions), par exemple.

Le budget du ministère de la Santé grimpe de 4,8%, mais le tiers de l'ajout de 1,5 milliard servira à payer la hausse de la rémunération des médecins. À la Famille, les dépenses font un bond de 3,2% afin de créer 3900 places en garderie et de couvrir les hausses salariales des éducatrices en Centre de la petite enfance (CPE) et en milieu familial. En éducation et en enseignement supérieur, la hausse est de 2,2%, ce qui couvre à peine l'augmentation des « coûts de système », comme l'indexation des salaires.

Les budgets des autres ministères fondent globalement de 0,9%. Par exemple, l'enveloppe du ministère des Relations internationales chute de 14% et celle des Ressources naturelles, de 22%. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale devra sabrer 121 millions (- 1,1%).

La RAMQ et la Financière agricole aussi touchées

Le régime minceur ne s'arrête pas là. « Pour atteindre ses objectifs en 2013-2014, le gouvernement a aussi fixé une cible d'économie supplémentaire de 200 millions » pour l'ensemble des ministères, a indiqué Stéphane Bédard. Chacun d'entre eux saura au début de la prochaine année financière l'effort qui lui sera demandé.

« Une autre cible d'économie à hauteur de 200 millions a été établie pour les entités consolidées », peut-on lire dans les documents déposés. Ces entités sont, par exemple, la Régie de l'assurance maladie du Québec, la SODEC, la Financière agricole et plusieurs fonds spéciaux. Au Conseil du Trésor, on précise que tous ces organismes devront entre autres diminuer de 2% leurs dépenses de fonctionnement et de rémunération. Un plan de compressions détaillé devrait être déposé cet hiver.

LES DÉTAILS DES COUPES
À LIRE EN PAGE 11

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le président du Conseil du Trésor Stéphane Bédard a présenté hier les détails de l'attribution des fonds publics pour le prochain budget, appelés « crédits budgétaires ».

LE 8 DÉCEMBRE
SUPER SAMEDI
25%
LIMITE DE 3 BOUTEILLES PAR PRODUIT
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

RABAIS DE 8,60$ — 25,65$ 34,25$
RABAIS DE 5,10$ — 14,95$ 20,05$ — FRUITÉ ET VIF
RABAIS DE 4,75$ — 14,20$ 18,95$ — FRUITÉ ET LÉGER
RABAIS DE 16,50$ — 45,75$ 62,25$ — AROMATIQUE ET ROND
RABAIS DE 6,95$ — 19,80$ 26,75$ — AROMATIQUE ET CHARNU

La modération a bien meilleur goût.
Educalcool

PRENEZ GOÛT À NOS **CONSEILS**
SAQ

18+ **Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt, SAQ Signature et SAQ.com exclus.** L'offre *Économisez 25 % sur ces 5 produits* est en vigueur le samedi 8 décembre 2012 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Limite de 3 bouteilles par produit, par client, par transaction, pour chacun des produits suivants : Farnito, cabernet-sauvignon, toscana i.g.t. (code SAQ : 00963389); Sortilège, liqueur de whisky canadien et de sirop d'érable (code SAQ : 00522482); Kim Crawford, sauvignon blanc, marlborough (code SAQ : 10327701); Duval-Leroy Cuvée Design Paris Brut, champagne a.o.c. (code SAQ : 10516414); Georges Dubœuf, brouilly a.o.c. (code SAQ : 00070540). Quantités limitées à 67 000 caisses pour tout le réseau. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

LA VOIX DES LECTEURS

Le Canada a eu raison de voter contre la résolution de l'ONU qui fait de la Palestine un État observateur

Le 29 novembre dernier, l'ONU se prononçait en faveur du statut d'observateur de la Palestine. Sur les 193 pays qui ont le droit de vote à l'ONU, seulement 9 ont voté contre ; dont le Canada et les États-Unis. D'aucuns diront que le Canada adopte une politique des affaires extérieures de type « voisin gonflable ». Les adeptes de cette idéologie n'ont rien compris des véritables enjeux qui se jouent présentement au Proche-Orient. Sans vouloir me faire le porte étendard du gouvernement conservateur en matière de politique internationale, la position canadienne dans ce conflit démontre une volonté sérieuse de la part du Canada à miser sur un règlement à long terme concernant la question palestinienne.

Il est vrai que, dans un passé assez récent, la réputation du Canada en matière de politique internationale en a pris pour son rhume. Pensons à « l'affaire Bernier » ancien ministre des Affaires extérieures du Canada qui oublia des documents (de l'OTAN) classés « top secret » chez son ancienne conjointe. Notre ministre de l'époque semblait plus préoccupé à faire la livraison de gâteaux Vachon à nos soldats en Afghanistan qu'à s'occuper des véritables problèmes.

Tradition diplomatique

Nous sommes à des lunes des Lester B. Pearson et des Louise Harbour de ce monde. Rappelons que Lester B. Pearson a reçu le prix Nobel de la Paix pour son implication dans le dénouement d'un épisode du conflit israélo-palestinien : la crise de Suez, en 1956. Dans ce conflit surnommé la « deuxième guerre israélo-arabe », le Canada s'est montré un précurseur pour son initiative de déployer une force onusienne neutre entre les parties belligérantes, à savoir l'Égypte et Israël. Dès lors, les Casques bleus étaient nés. Quelle belle visibilité pour le Canada ! Et que dire du rôle que joua M^me^ Harbour à la Cour pénale internationale et comme commissaire au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme ? Ces deux exemples démontrent que le Canada n'est pas un pion dans l'échiquier politique mondial.

Accorder un statut d'État observateur, voir d'État membre à l'ONU aux Palestiniens, ne règlera absolument rien aux différents problèmes actuels du conflit. Voici en résumé les différents problèmes auxquels le Proche-Orient aura à faire face :

Les colonies en territoires palestiniens : Plus de 500 000 colons juifs sont présentement en territoires palestiniens arabes. Quel sera leur sort après la création d'un État palestinien ? De plus, Israël ne semble pas prêt à cesser ses colonisations malgré le désaccord de la communauté internationale.

La délimitation des frontières : Les Palestiniens réclament, que les frontières d'avant 1967 tiennent compte du nouvel État palestinien. Bien sûr, Israël est contre. Qui imposera les frontières d'un État palestinien ? L'ONU, comme en 1947 ?

Jérusalem : Lors du plan de partage de 1947, Jérusalem devait se trouver intégralement en Cisjordanie. Or, Jérusalem est actuellement sous le contrôle d'Israël. L'État hébreu semble inflexible sur ce point.

Ces exemples démontrent, sans l'ombre d'un doute, qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres pour trouver une solution pacifique au conflit et rendre justice aux Palestiniens. De plus, mentionnons les réticences du Hamas à s'asseoir à la table de négociations.

Qui plus est, accorder un « membership » en règle à la Palestine comme État lui permettrait de poursuivre Israël de crimes de guerre en Cour pénale internationale. Ce n'est pas par les tribunaux que se règlera ce conflit. En accordant à la Palestine le statut d'État observateur, l'ONU risque de faire la même erreur qu'elle a faite en 1947 par la résolution 181 en créant l'État d'Israël, sans aucune considération pour les Palestiniens arabes. L'ONU doit être un organe qui incite à la résolution de conflits et non un lieu où l'on tente d'imposer son dictat.

Le Canada, par son vote, démontre une volonté de forcer les négociations entre Israéliens et Palestiniens. Par le fait même, le Canada montre au reste de la planète une volonté réelle de régler ce conflit sur des bases durables.

Marc Gagné
Enseignant en histoire et éthique et culture religieuse à Granby

Gabriel Nadeau-Dubois condamné à des travaux communautaires

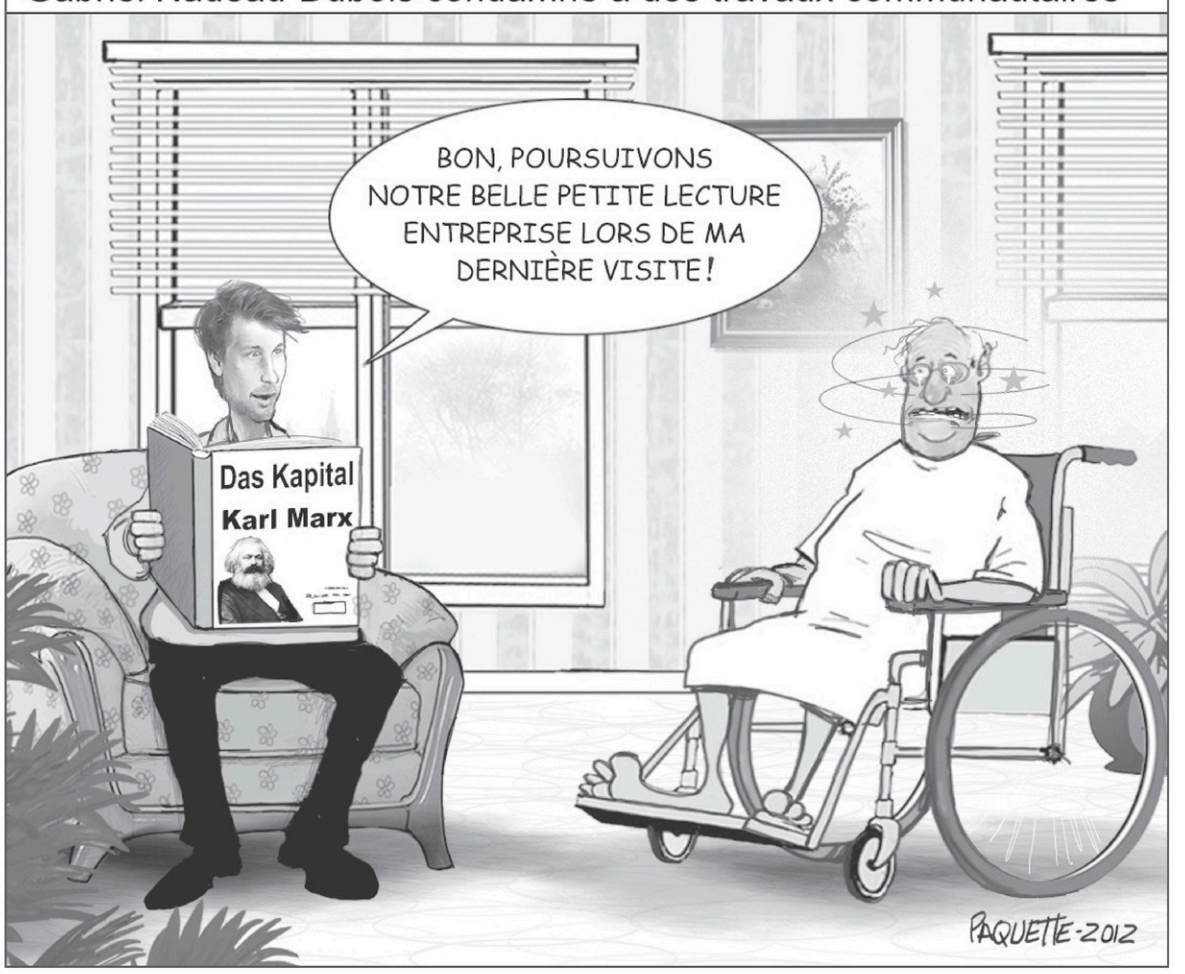

LA VOIX DES LECTEURS

Ce n'est pas la décision du siècle

J'espère que les dirigeants de la Caisse populaire de Granby-Haute-Yamaska ne s'attendaient pas à recevoir des félicitations en annonçant la fermeture du centre de services de la rue Principale à Granby. Au commentaire de Michel Laliberté paru dans *La Voix de l'Est* du 29 novembre, nous pourrions ajouter que Desjardins est dans le champ… ailleurs au milieu de nulle part.

Après la fermeture de la Caisse Boivin sur la rue Court, il y a quelques années, la légendaire institution fuit le centre-ville une fois pour toutes en suggérant à une partie importante de ses membres de s'adonner à la marche. Ils n'auront qu'à aller au siège social, c'est tout proche, nous disent ces mêmes dirigeants. Et pourquoi pas aux comptoirs de Bromont ou de Saint-Paul ? Ou à la CIBC ou à la Banque Nationale ou à la Royale, tant qu'à faire ? Le choix est grand.

Cette douteuse décision s'inscrit tout simplement dans la recherche d'une plus grande rentabilité comme pourrait le faire les institutions bancaires traditionnelles. Nous connaissons la chanson.

Sans reculer dans le temps, Alphonse Desjardins voulait contribuer au mieux-être des individus par la fondation de la Caisse de Lévis. Il serait peut-être approprié que les dirigeants de la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska réécoutent l'allocution prononcée en 2010 par Madame Monique F. Leroux, présidente et chef d'exploitation du Mouvement Desjardins qui souhaitait améliorer l'accessibilité des points de services et des guichets automatiques de Desjardins. L'accessibilité ne veut pas seulement dire développer un site Internet et la facilité l'accès des édifices aux personnes handicapées.

Accessibilité veut aussi dire proximité. Dans ce sens, la récente décision concoctée par les dirigeants de la Caisse de Granby-Haute-Yamaska s'inscrit à des années lumières de ce que signifient des services de proximité : ce qui est proche dans le temps et dans l'espace. Pour les dirigeants de la Caisse de Granby-Haute-Yamaska, la proximité semble synonyme de la mise en place d'une étrange distance. Ils confondent proximité et alentours : évidemment, le siège social se situe sur la même rue.

Après nous avoir fait le coup de la fermeture du Centre de services de la rue Principale, nous pouvons nous demander quel autre centre de services subira le même sort. Denison, les Halles, le boulevard Leclerc ?

En avant la rentabilité. En s'inscrivant dans cette dynamique de fermeture, les dirigeants copient les orientations qui sont à la mode du jour dans d'autres domaines d'activités sur le plan mondial. En s'inscrivant dans cette dynamique de fermeture, la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska, sur un plan local, fait les mêmes entourloupettes qu'Air Canada qui a fermé le centre d'entretien de ses avions ou que l'usine Whirlpool, qui s'en est allée chez nos voisins du Sud.

Service à la clientèle, engagement envers sa communauté, rayonnement, proximité sont devenus des maux. Ils sont remplacés par centralisation, réduction des coûts de main-d'œuvre, rentabilité et augmentation de la ristourne à la fin de l'année.

Perdre son âme pour quelques *peanuts* de plus… nous fait dire que les dirigeants de la Caisse de Granby-Haute-Yamaska aiment bien les cacahuètes.

Bernard Fournelle
Granby

POUR NOUS ÉCRIRE : opinions@lavoixdelest.ca

Culture : 88 millions en promesses oubliées

En campagne électorale, le Parti québécois avait fait miroiter des promesses de 88 millions de dollars dans le secteur de la culture : hausse de 13 millions du budget du Conseil des arts et lettres (CALQ), 8 millions de plus pour la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), fonds de 5 millions pour les tournées à l'étranger et 30 millions pour un programme de résidence d'artistes dans les écoles. Rien ne se trouve dans les crédits qui ventilent les dépenses budgétaires. Mais il n'y a pas de compressions, c'est le statu quo. Le budget du ministère de la Culture augmente de 12,8 millions, ce qui représente une hausse de 2,1% (de 618,1 à 631 millions). Mais cette hausse « s'explique principalement » par les dépassements de coûts dans les frais d'exploitation à la Maison symphonique. L'enveloppe du CALQ (86,67 millions) est maintenue ; celle de la SODEC augmente légèrement (de 62,57 à 64,19 millions), et les musées subissent une légère baisse dans les musées (de 68,78 à 67,12 millions). Par exemple, le Musée d'art contemporain de Montréal recevra 300 000 $ de moins, soit une baisse d'environ 3%

Incertitude pour les travaux d'infrastructures

Ce n'est pas avant le printemps que le gouvernement Marois refera la liste des projets d'infrastructures qui iront de l'avant ou seront reportés selon qu'ils ont été budgétés ou non. En marge des crédits budgétaires déposés hier à l'Assemblée nationale, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard a voulu se faire rassurant pour les entrepreneurs toutefois. Québec maintient malgré tout un rythme imposant d'investissements en infrastructures, 9,5 milliards $ par année soit 3,5 fois de plus qu'il y a dix ans, a-t-il insisté. « Il y a de bonnes années à venir pour les projets » a-t-il souligné faisant la liste de 17 milliards $ de travaux à venir dans la région de Montréal. « Les bons projets vont se faire », a-t-il assuré même si dans une étude récente, Secor-KPMG avait identifié 5 milliards $ de projets pour lesquels le gouvernement Charest n'avait pas prévu de provisions aux dépenses.

Facture allégée pour les médicaments

Le gouvernement Marois vise des économies annuelles de 336 millions dans l'achat de médicaments. La moitié proviendra des changements de règles pour l'achat des produits brevetés pendant 15 ans. L'autre moitié viendra de la radiation de médicaments que payait jusqu'ici le gouvernement du Québec. En marge du dépôt des crédits budgétaires hier, on a admis, au Conseil du Trésor, ne pas savoir quels produits ne seraient désormais plus remboursés. Les économies promises, mais non précisées ne sont pas une première à Québec. Cette année, le Trésor admet que sa promesse d'économiser 200 millions par an dans les contrats d'informatique était largement surévaluée. Comme il l'avait annoncé en déposant le budget, Québec compte épargner 170 millions en cessant de payer le prix des médicaments brevetés pendant 15 ans, ce qui revenait à payer le prix fort de 3 à 5 ans de plus que la durée du brevet, dans bon nombre de cas. La mesure visait à inciter les pharmaceutiques à installer des usines et des centres de recherche au Québec. Selon le président du Conseil du Trésor, ce geste aurait dû être fait bien avant. « Il y a quatre ou cinq ans » que ces entreprises ont commencé à désinvestir au Québec, rappelle-t-il.

PROMOTION DÉCEMBRE

BIJOUTERIE DEPUIS 1954

DISTRIBUTEUR D·E·L'·E·S·T

155 Principale, Granby
450 372-5131

Textez «SABO» au 393939 ***pour courir la chance de gagner une breloque*** *de votre choix dans la nouvelle collection* ***Thomas Sabo!*** ***

Aucuns frais. Le gagnant sera avisé par message texte le 31 janvier 2013.

3054972

Québec veut un registre des armes à feu

Le ministre de la Sécurité publique prépare un projet de loi

MARTIN OUELLET
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le gouvernement Marois a promis hier le dépôt « prochain » d'un projet de loi pour créer un registre d'enregistrement des armes à feu exclusivement québécois.

Dans une déclaration en Chambre, à l'occasion du 23e anniversaire de la tuerie de l'École Polytechnique, le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, a exprimé l'intention ferme du gouvernement du Parti québécois de prendre le relais d'Ottawa dans ce dossier.

M. Bergeron n'a pas précisé à quel moment sera déposé le projet de loi, compte tenu de l'appel interjeté par Ottawa qui espère détruire les données du registre canadien.

Le projet de loi, qui constituera l'assise légale du futur registre québécois, est « en préparation », a expliqué le ministre Bergeron en point de presse. « Il est évident qu'actuellement la cause est devant les tribunaux et nous sommes à évaluer s'il est opportun de déposer le projet de loi avant les plaidoiries au mois de mars ou si nous devons attendre par la suite. Cela dit, nous sommes en discussions avec le ministère de la Justice à cet effet », a-t-il évoqué.

Le 10 septembre dernier, la Cour supérieure du Québec a accordé au gouvernement du Québec une injonction permanente visant à empêcher la destruction des données du registre national des armes longues qui ont été colligées au fil des années dans la province. Le tribunal ordonnait aussi au gouvernement fédéral de transférer au gouvernement québécois toutes les données du registre canadien concernant le Québec. Cette décision a cependant été portée en appel et la cause sera entendue par la Cour d'appel en mars prochain. Le Québec y fera « valoir ses droits », a déclaré M. Bergeron.

La mise en place du registre québécois « s'effectuera dès que le gouvernement du Québec obtiendra, du gouvernement fédéral, les données québécoises du registre canadien », a poursuivi le ministre. En mettant en place son propre système d'enregistrement des armes à feu, le Québec espère prendre le relais du gouvernement fédéral dans le cadre de ses compétences en matière de propriété, de droits civils et d'administration de la justice.

Plus de 1,6 million d'armes à feu sans restriction ont été enregistrées à ce jour par des particuliers au Québec, a rappelé M. Bergeron. Ce nombre représente 94,6% de toutes les armes à feu enregistrées sur le territoire.

» EN BREF

Contrôle des armes au Canada : pas de relâchement pour l'instant

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Stephen Harper n'entend pas tenir compte d'une recommandation d'un comité consultatif qui aurait pour effet de relâcher davantage le contrôle des armes à feu. Mais l'opposition craint qu'il donne suite à d'autres suggestions controversées. Le comité consultatif mis sur pied par les conservateurs propose de se débarrasser de la catégorie des armes « prohibées » et de reclasser des armes telles que les armes d'assaut comme « armes à autorisation restreinte ». Il suggère aussi de prolonger les permis de port d'armes de 5 à 10 ans. Les recommandations ne reflètent pas la position du gouvernement, a tranché Stephen Harper. Le gouvernement n'a pas l'intention de toucher à la catégorie d'armes « prohibées ». Il n'a toutefois rien dit sur le prolongement de la durée des permis.

Concours La Voix de l'Est

Guide-CADEAUX

1000$ À GAGNER CHEZ JARDIN DU MONT Pour la fraîcheur et pour les prix

et 1000$ À GAGNER CHEZ LES VIANDES DU MONT

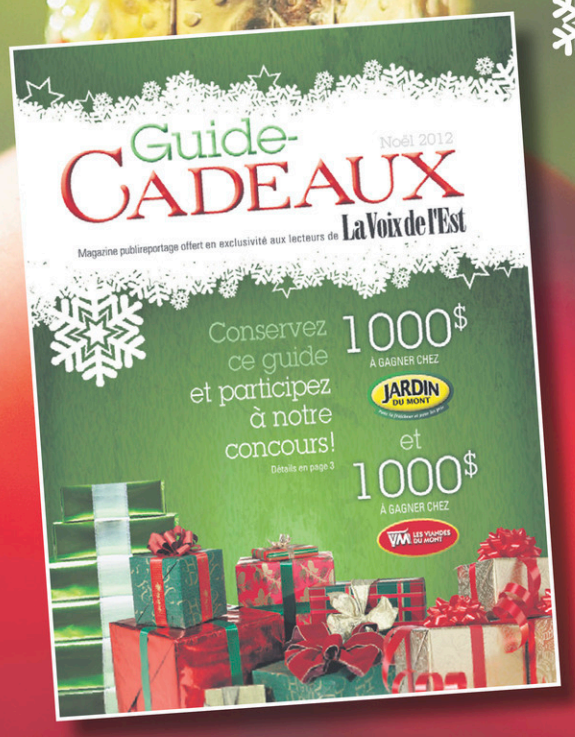

COMMENT PARTICIPER :

Remplissez le coupon ci-dessous en répondant à la question du jour (la réponse se trouve dans le Guide-Cadeaux inséré dans l'édition du samedi 24 novembre 2012). Vous pouvez également consulter le Guide-Cadeaux sur lavoixdelest.ca

Postez-le à : Concours « *La Voix de l'Est* vous fait plaisir pour Noël »
La Voix de l'Est, 76, rue Dufferin, casier 249, Granby J2G 9L4

Ou déposez-le chez :
Jardin du Mont ou Les Viandes du Mont
794, rue Principale, Granby
ou au 252, rue Denison Est, Granby

Concours « *La Voix de l'Est* vous fait plaisir pour Noël »

Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Question du jour : *Qui est la propriétaire de La beauté ma passion ?*

Réponse : _____

Le 18 décembre, deux prix de 1 000 $ incluant chacun un chèque-cadeau de 500 $ chez Jardin du Mont et un chèque-cadeau de 500 $ chez Les Viandes du Mont seront tirés au sort parmi tous les coupons reçus avant 16 h 30 le 14 décembre 2012. À noter que pour être déclarés gagnants, les participants devront avoir répondu correctement à la question inscrite sur le coupon de participation. Les règlements de ce concours sont disponibles à *La Voix de l'Est*. Seuls les coupons découpés suivant ce pointillé seront acceptés.

3066053

RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE

Contactez l'agent à votre hauteur !

450 378.4120

www.christianlalumiere.ca

RE/MAX Professionnel C.L.
Agence immobilière

Christian LaLumière
courtier immobilier agréé

2661728

Chers abonnés,

Malgré les intempéries que l'hiver nous amène, votre camelot est au travail très tôt à tous les matins.

Vous offrir un service impeccable, tel est son engagement, même par temps froid et lorsqu'il doit composer avec la neige et le vent.

En cette période de réjouissances et de partage, pensez à votre camelot !

Merci de leur part !

La Voix de l'Est

3084072

Offre en vigueur du lundi 3 décembre au jeudi 13 décembre 2012. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799$ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqué dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:			
Si votre solde quotidien moyen est de :	100$	500$	1000$
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60$	8,01$	16,03$

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

TOUT est réduit !

SUR LES MATELAS ET LES LITS

Simmons

MAXIME

Matelas semi-ferme/Périmètre en mousse
Surpiqué de mousse et laine
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/418 ressorts . . . . . **9,42 $*/mois ou 339 $**
- Grand lit/720 ressorts. . . . . **13,86 $*/mois ou 499 $**
- Très grand lit/920 ressorts. . . . . **18,31 $*/mois ou 659 $**

Prix réduit à
11 08$*/mois
ou
399$
2 places/608 ressorts

Lit

De style contemporain
Livraison gratuite

Prix réduit à
11 08$*/mois
ou
399$
Grand lit

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

Collection Brault & Martineau — Sealy — Serta — Sommex Né au Québec — Simmons — Zedbed

Simmons Beautyrest

LANAUDIERE

Matelas ferme/Ressorts ensachés Evolution
Contour de mousse rigide
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans
Livraison gratuite

- 1 place/480 ressorts. . . . . **12,47 $*/mois ou 449 $**
- Grand lit/800 ressorts. . . . . **16,64 $*/mois ou 599 $**
- Très grand lit/1024 ressorts **22,19 $*/mois ou 799 $**

Prix réduit à
13 86$*/mois
ou
499$
2 places/660 ressorts

Simmons Beautyrest

LAURENTIDES

Matelas semi-ferme/Ressorts ensachés Evolution
Contour de mousse rigide/Mousse circonvoluée
Mousse viscoélastique aux épaules
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans
Livraison gratuite

- 1 place/480 ressorts. . . . . **13,86 $*/mois ou 499 $**
- Grand lit/800 ressorts. . . . . **18,31 $*/mois ou 659 $**
- Très grand lit/1024 ressorts. . . **24,97 $*/mois ou 899 $**

Prix réduit à
16 64$*/mois
ou
599$
2 places/660 ressorts

Simmons Beautyrest

OUTAOUAIS

Matelas ferme/Ressorts ensachés Evolution
Contour de mousse rigide/Mousse Quiltlux
Aussi disponible matelas moelleux et duo confort
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans
Livraison gratuite

- 1 place/612 ressorts. . . . . **16,64 $*/mois ou 599 $**
- Grand lit/1008 ressorts . . . . . **24,42 $*/mois ou 879 $**
- Très grand lit/1296 ressorts **32,47 $*/mois ou 1169 $**

Prix réduit à
20 81$*/mois
ou
749$
2 places/850 ressorts

Payez en 36 versements sans intérêt*

jusqu'en **décembre 2015** *sur les matelas*

LIVRAISON GRATUITE *7 JOURS SUR 7, MÊME LE DIMANCHE ! DANS UN RAYON DE 200 KM. DÉTAILS EN MAGASIN.*

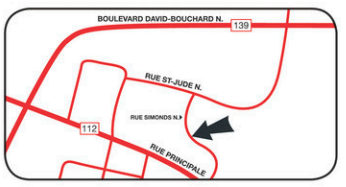

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY 450 372-5656 **braultetmartineau.com**

Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions

Accord D Desjardins — Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau — Interac — American Express — MasterCard — VISA — Paiement Direct

PROTECTION DE LA FORÊT BORÉALE

Résolu aurait transgressé les règles

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

L'Entente sur la forêt boréale canadienne, signée en 2010 par 21 compagnies forestières et neuf groupes environnementaux, prévoyait que les entreprises respectent un moratoire sur une zone de 28 millions d'hectares de forêt boréale au Canada, dont 8 millions d'hectares au Québec.

PIERRE SAINT-ARNAUD

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Greenpeace s'est retirée hier de l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC), reprochant à l'un des signataires industriels, Produits forestiers Résolu, d'avoir aménagé des chemins dans les montagnes Blanches, autour du réservoir Manouane au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en violation de l'accord.

« Le fait qu'on ait autorisé la construction de chemins dans les zones de moratoire vient violer directement l'entente, a indiqué le directeur de Greenpeace au Québec, Nicolas Mainville. Aucune compagnie ne devait entrer dans ces territoires-là. »

L'entente, signée en 2010 par 21 compagnies forestières et neuf groupes environnementaux, prévoyait que les entreprises respectent un moratoire sur une zone de 28 millions d'hectares de forêt boréale au Canada, dont 8 millions d'hectares au Québec. En contrepartie, les groupes environnementaux s'engageaient à cesser leurs campagnes de pression publiques contre les compagnies en question.

L'instauration d'un moratoire visait à donner le temps de déterminer des aires à protéger, un objectif qui s'avère difficile à atteindre, selon M. Mainville. « Après deux ans et demi de négociations et aucun hectare de forêt protégé en forêt boréale, c'est clair que l'entente n'a plus de crédibilité en matière d'environnement, puisque le plus gros joueur [Résolu] a violé cette entente », a-t-il indiqué.

Greenpeace juge prioritaire le secteur des montagnes Blanches, l'une des dernières forêts vierges au Québec, notamment en raison d'une forte concentration de caribous forestiers, une espèce menacée.

Résolu se défend

Mais Produits forestiers Résolu se défend d'avoir contrevenu à l'entente. « Ces allégations sont non fondées », a indiqué le directeur des affaires publiques de Résolu au Canada, Pierre Choquette, ajoutant que l'entreprise a toujours respecté et va continuer de respecter l'entente.

Bien qu'il n'ait pas nié l'aménagement de chemins, M. Choquette a tenu à faire cette précision : « En ce qui a trait aux montagnes Blanches, les activités de récolte qui s'y déroulent présentement et dont Résolu a la responsabilité ne contreviennent pas à l'entente ».

M. Mainville a soutenu que la grande majorité des compagnies forestières et les groupes environnementalistes ont travaillé d'arrache-pied pour déterminer quels endroits devraient être protégés dans le cadre de cette entente. Il a même précisé que des employés de Résolu ont aussi fait des efforts considérables, mais que la haute direction de l'entreprise n'a pas démontré de bonne volonté, comme en témoigne cette incursion dans une zone sous moratoire.

SYSTÈME DE REDEVANCES MINIÈRES INSPIRÉ DE L'AUSTRALIE

Un rapport secret gênant pour le PQ

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — Le gouvernement Marois garde secrète une étude réalisée par PricewaterhouseCoopers sur le régime de redevances imposé à l'industrie minière. Et pour cause : l'étude, commandée par le ministère des Finances, conclut que le système mis en place par le gouvernement Charest est meilleur que celui que proposait le Parti québécois en campagne électorale.

Taxer la production plutôt que les profits nuirait aux petites sociétés minières, aux projets qui mettent du temps à devenir rentables. Québec réduirait aussi la durée de vie utile des gisements, qui seraient plus vite abandonnés parce que moins rentables. Les autres provinces ont opté pour un régime basé sur les profits, comme celui qui s'applique actuellement au Québec, relèvent les auteurs.

> Les coûts de production sont deux fois plus élevés au Québec parce que les mines sont souterraines alors qu'elles sont à ciel ouvert en Australie.

Selon des sources qui ont pris connaissance des conclusions du rapport, le taux de redevance perçu au Québec en 2011 était l'un des plus exigeants au Canada. Il s'agit d'une remontée importante, puisque le Québec arrivait en queue de peloton en 2007.

La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, a été très contrariée par les constats de l'étude commandée par le ministère des Finances, a appris *La Presse*. Elle s'en est totalement dissociée, soulignant que ce travail avait été commandé par le gouvernement précédent et ne relevait pas de son ministère.

Des différences entre le Québec et l'Australie

Le PQ proposait un régime fondé sur la valeur brute de la production. En juin dernier, M^me^ Marois prédisait qu'un tel régime générerait des revenus de 338 millions de dollars. Elle proposait de plus une taxe spéciale de 30 % sur les « surprofits », au-delà des rendements de 8 %, comme en Australie.

Or, le système australien a été modifié : on a abandonné la « Resource Super Profits Tax » qui a inspiré le PQ au profit d'un régime sur les profits, la « Mineral Resource Rent Tax ». L'Australie impose à 30 % les profits miniers et offre une déduction à l'extraction de 25 % du profit, un taux effectif de 22,5 %. Seules les sociétés d'exploitation de fer et de charbon sont visées. Aucune redevance n'est demandée aux sociétés qui font des profits de moins de 75 millions de dollars. La réforme australienne prévoit aussi le transfert de déductions entre les mines ; le Québec taxe désormais les mines comme des entités isolées.

On relève que les situations du Québec et de l'Australie sont très différentes dans le secteur minier. Les coûts de production sont deux fois plus élevés au Québec parce que les mines sont souterraines alors qu'elles sont à ciel ouvert en Australie. Aussi, la concentration du minerai australien est bien supérieure et les gisements sont plus proches de la Chine, le principal marché d'exportation.

Selon PricewaterhouseCoopers, le régime de redevances établi sur les profits est meilleur parce qu'il tient compte de la situation de l'industrie minière.

Joyeux anniversaire de naissance à : Evelyn McLaughlin, Cowansville ; Véronique Ouellet, St-Alphonse ; Martin Lachapelle, Granby ; Lucie Champagne Catudal, Granby ; Thérèse Bédard Lacroix, Cowansville ; Jean-Paul Thibeault, Brigham ; Marcel Turcotte, Granby. (Pour souligner un anniversaire, il vous suffit d'appeler la veille entre 8 h et 12 h, du lundi au jeudi, au 450 375-4555, poste 255.)

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

** Avant 16 h pour parution le lendemain*
** Le vendredi avant 16 h pour parution dans Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA*

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

1813
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
2930454

faubourgnature.com
Cowansville
Faubourg nature
le nouveau quartier en pleine nature

DUNHAM, MAISON MODULAIRE rénovée et bien entretenue, sur très grand terrain paysager, nombreux arbres, bordée par rivière. Cuisine récente, lave-vaisselle, hotte/micro-ondes, lave-séch., vestibule d'entrée, 3 c.c., grand patio couvert, atelier et remises. 139,500$. 450-295-2231.

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

359 BOUL. LECLERC, 2½ repeint à neuf, libre imm. ou 1er janvier, meublé, chauffé, éclairé, 455$/mois. 50 ans et +. 450-360-9889

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

SUPERBE 4½ style condo, moderne, 1130 p.c., plancher béton, bien insonn., grande fenestration, magnifique s. bains avec bain auto-portant et douche en coin, cuisine tendance. Thermopompe, éch. d'air, intercom, cabanon, nouvelle constr. à Cowansville. Enquête de crédit, 765$. Pas d'animaux. R.-v. 514-968-3469

5½ À LOUER À WATERLOO
Libre immédiatement. 450-775-8166

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
50 ans et plus. Info: 450-775-5310.

1 mois gratuit. GRAND 4½ très propre, locker int-ext., libre imm. et 1er déc., 540$. 467 Fournier. 450-776-2648.

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795$/mois. ☎ 450-830-0246

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

MAISON NEUVE LUXUEUSE À LOUER
2 étages + s-sol, semi-détaché à la campagne (Waterloo), intérieur très luxueux, 3 balcons, terrain clôturé, foyer, stat. 2 autos, non-fumeurs, 995$/ms. Poss. semi-meublé. 450-531-9373

160 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE À LOUER chauffée, meublée, éclairée, câble inclus, pas de stat., libre imm., 310$/mois. 83 Gill, Granby. 450-375-0993

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

PRÊT D'ARGENT
500 $ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1 877 963-4848
www.pretdirectnet.com
PrêtDirect net
3064186

205 SERVICES FINANCIERS

" CONSOLIDEZ VOS DETTES " en 1 paiement / mois selon votre budget. Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc. Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h. Sans frais 1-877-441-2330

301 DIVERS ARTICLES

Set cuisine style colonial, table avec 2 rallonges, 4 chaises, 1 chaise berceuse, 500$. Lit, 2 bur., 2 tables de chevet, 400$. Fauteuil, divan, table et lampe, 300$. Info: 450-830-6767

FAITES VOS CADEAUX DE NOËL
Le samedi 8 décembre de 9 à 16h
1 jour seulement
★ Paquets cadeaux prêts à emporter à partir de 5$;
✔ **Savons artisanaux naturels** à l'huile d'olive, coco et beurre de karité, plus de 20 arômes;
✔ Crèmes à mains;
✔ Baumes à lèvres;
Essayez nos produits sur place.
✔ Bijoux;
✔ Serviettes brodées;
✔ Peignoirs.
Parfait pour cadeaux corporatifs ou d'invités
Endroit: Garderie Les Minis Apprentis 517, rue Denison Est, Granby
VI TA MINE
Soins de santé pour le corps et l'esprit
450-578-5923

311 MACHINES À COUDRE

MACHINE À COUDRE INDUSTRIELLE Siruba, overlock, 150$. 450-263-9900.

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons. différentes nationalités. 450-405-4902**

SEXY KIM vous reçoit pour couple-F ou H, seul ou à deux. Service de qualité sans restriction. H disponible avec moi. 450-994-3829

353 MASSAGES

Hôtesses reçoivent
Sandra, 450-577-5898
Gina, 450-775-5150

BELLE CHINOISE, BON MASSAGE SENSUEL ET PLUS. 7/7 - 450-578-2799

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE SUÉDOIS ET DE DÉTENTE donné par un homme; pour femmes et hommes. 579-488-8080

413 ÉVÉNEMENTS / ACTIVITÉS

La Magie du Coeur
Soirée dansante au Club Âge d'Or Princesse tous les vendredis à 20h, aussi lundi 24 décembre party de Noël souper à 18 h à l'Eggolicious au 838 St-Jacques, 20$. 31 décembre party du Nouvel An souper à 18 h à l'Eggolicious, 838 St-Jacques, 20$. Réservations **450-776-2157 ou 450-372-9425**

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Employé de ferme demandé pour travail à temps plein dans une porcherie engraissement, située à Brigham. 450-531-1843

CHERCHE HOMME à temps plein pour travail sur ferme laitière moderne à l'Ange-Gardien. Travail de tous les jours et dans les champs. Capable de travailler en équipe, être ponctuel et débrouillard. Bon salaire. 450-522-1049, 450-776-5697

MÉCANICIEN
avec expérience et avec ses outils, pour tracteur diesel et équipement de ferme. Appelez au 450-531-1008 ou CV par fax: 450-539-4649 ou courriel: info@pickensfarmequipment.com

414 CINÉMA

CINÉMA ÉLYSÉE de GRANBY

007 SKYFALL (13+v) 143
Jeudi : 18h45;
Vendredi au dimanche : 12h45, 15h45, 18h45, 21h40;
Lundi au mercredi : 18h45, 21h40.

AMOUR EN JEU L' (G) 106
AUCUN LAISSEZ-PASSER
CINÉ BOUT CHOUX VENDREDI : 13h.
Lundi au jeudi : 19h, 21h20;
Vendredi au dimanche : 13h, 16h, 19h, 21h20.

AUBE ROUGE L' (13+v) 94
Jeudi : 21h40;
Vendredi, dimanche : 15h30, 17h30, 19h30, 21h40;
Samedi : 17h30, 19h30, 21h40;
Lundi au mercredi : 19h30, 21h40.

CASSE-NOISETTE TCHAIKOVSKY (G) 130
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 19h30.

ESIMESAC (G) 104
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Lundi au jeudi : 19h05, 21h25
Vendredi au dimanche : 13h15; 15h30, 19h05, 21h25.

HISTOIRE DE PI L' -Format 3D (G) 127
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 19h, 21h45;
Vendredi au dimanche : 13h30, 16h20, 19h10, 21h45;
Lundi au mercredi : 19h10, 21h45.

HOBBIT LE : UN VOYAGE INATTENDU Format 3D (GDJE) 170
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 22h.

HÔTEL TRANSYLVANIE (G) 91
Vendredi, dimanche : 13h20.

LIFE OF PI Format 3D v.o.a. (G) 127
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 17h10.

MONDES DE RALPH LES (G) 101
Jeudi : 19h25;
Vendredi au dimanche : 12h45, 15h05, 17h15, 19h25, 21h30;
Lundi au mercredi : 19h25, 21h30.

RÉVEIL DES GARDIENS LE Format 3D (G) 98
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Lundi au jeudi : 19h20, 21h25;
Vendredi au dimanche : 12h50, 15h, 17h10, 19h20, 21h25.

SAGA TWILIGHT LA : RÉVÉLATION Partie 2 (GDJE) 116
Lundi au jeudi : 19h, 21h35;
Vendredi au dimanche : 13h, 16h, 19h, 21h35.

UN BALLO IN MASCHERA (G) 234
Samedi : 12h55

451 PERSONNEL DEMANDÉ

LA RÔTISSERIE AU COQ
est à la recherche de
LIVREUR(EUSE)
à temps partiel
disponible dîner et souper.
Avoir 25 ans et plus.
Connaître la ville de Granby et les environs.
Aussi
RÉCEPTIONNISTE
demandé(e) à temps partiel 12 à 15 h /sem.
disponible soir et fin de semaine.
Avoir 16 ans et plus.

Faites parvenir votre CV au 777 rue Principale, Granby, J2G 2Y6

AU VIEUX DULUTH
recherche du personnel à temps plein et partiel.
SERVEUR(E), PLONGEUR, CUISINIER(E)
Présentez-vous au
845 Principale, aux Galeries de Granby.

COMMIS COMPTABLE

FONCTIONS :
- Entrée, suivi, encaissement des comptes clients et fournisseurs
- Émission des chèques
- Conciliations bancaires
- Faire les payes
- Faire remises DAS, TPS, TVQ, CCQ
- À l'occasion, répartition des employés

EXIGENCES :
- Minimum 5 ans d'expérience
- Connaissance du logiciel Avantage
- L'anglais serait un atout

Poste 35 heures/semaine, à Bromont, disponible immédiatement.
Salaire selon expérience.

Faites nous parvenir votre CV par fax 450-534-5239 ou par courriel bromonterrasse@bellnet.ca

CANTINE RICHARD CHERCHE AIDE-CUISINIER(E)
idéal pour étudiant(e), temps partiel 15h/sem.
Présentez-vous avec votre CV au 406 Denison Ouest à Granby ou tél. Karine au 450-378-9335.

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

502 FOURGONNETTES

DODGE CARAVAN 1993, 199,000 KM, en bonne condition mécanique et carrossserie, 700$. 450-263-9900.

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Louise Grignon en son vivant domiciliée au 31 Benoît, Ville de Lac-Brome, Québec, J0E 1V0, survenu le 13 février 2011, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, Martine Galarneau et Diane Grignon, le 26 novembre 2012 devant Me Marie J. Gagné, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Marie J. Gagné, notaire, sise au 35, rue Victoria, Ville de Lac-Brome, Québec, J0E 1V0.

Donné ce 4 décembre 2012
À Ville de Lac-Brome, Québec

Me Marie J. Gagné, Notaire
3092192

3094019

CORRECTION WAL-MART

Cahier publicitaire distribué entre le 4 et le 6 décembre 2012 et en vigueur du 5 au 11 décembre 2012.

Page 5 : En raison de circonstances imprévisibles, le circuit Dragon Destroyer de Hot Wheels *(nº 30490675)* à 29,94$ **n'est pas offert.** Nous offrons le circuit mural Wall Tracks Automation Speedway de Hot Wheels *(nº 30490676)* à 29,94$ à titre de remplacement.

Catalogue : ***Les articles suivants ont été annoncés avec la mention «Aussi en ligne» par erreur. Ces articles ne sont pas offerts en ligne.***

Page 2 : système d'infusion Oster 1 tasse à la fois *(nº 30382259)* à 78$.

Page 7 : gril George Foreman de format familial *(nº 30177704)* à 39,77$.

Page 8 : pichet Designer de Brita (nos 30501564/5) à 39,97$.

[Cependant, le paquet de 3 filtres Brita (nº 1480816) à 15$ est offert en ligne].

Toutes nos excuses pour ces inconvénients.

DUNN
M. Russell - *1935-2012*

AVIS DE DÉCÈS

Au Centre hospitalier de Granby, le 1er décembre 2012, à l'âge de 77 ans est décédé monsieur Russell Dunn, demeurant à Granby, époux de madame Francine Girardot.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Paul et Caroline. Il était le frère de feu Bernadette (feu Harold Brousseau), Marguerite (Luc Girard), John (Lorraine Boucher), feu Ross (feu Simone Galipeau), Ruth (Hugh Peckham), feu Roch (feu Stella Dépôt), feu Jean-Luc, feu Denis, Céline (feu Robert Lambert), France (feu Marcel Pilon) et le beau-frère de feu Jacques Girardot (feu Carmen Boudreau), Madeleine Girardot (Michel Brodeur), feu Pierre Girardot (Louise Gingras), feu Louise Girardot (Guy Leduc). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi, 8 décembre, à compter de 9 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD de GRANBY. Les funérailles seront célébrées ce même samedi en l'église Ste-Famille à 11 h 30. L'inhumation aura lieu par la suite au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe funéraire.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

LOISELLE BOUCHARD
Mme Marie-Anne - *1919-2012*

AVIS DE DÉCÈS

À l'Hôpital la Providence de Magog, le 4 décembre 2012, à l'âge 93 ans est décédée madame Marie-Anne Loiselle, épouse de feu monsieur Joseph Bouchard, demeurant à Eastman.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles Bouchard, Aline Bouchard, Marcel Bouchard (Patrice Bleau). Elle était la mère de feu Denise (Jean-Marc Poulin). Elle laisse aussi ses petits-enfants: Nadia, Hugo, Pascal et Véronique; ses arrière-petits-enfants: Anyssa et Anthony; sa soeur, Cécile (Armand Laporte) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces autres parents et amis.
Madame Loiselle repose au SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO. La famille accueillera parents et amis le vendredi, 7 décembre 2012, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi, 8 décembre 2012, à 11 h où le service sera célébré à l'église St-Edouard d'Eastman. L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse.

Bessette Résidences et jardins funéraires
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LARIVÉE NADEAU
Mme Jeannette - *1919-2012*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, le 25 novembre 2012, à l'âge de 93 ans, est décédée madame Jeannette Nadeau, née Larivée, épouse de feu monsieur Roma Nadeau, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Ghislaine Williams), Monique. Elle était également la mère de feu Johanne et de feu Nicole. Elle laisse également ses petits-enfants : Michel Girardin (Sylvie Choinière), Éric Vallières, Martin Vallières (Mélanie Borduas), Chantal Brasseur (Daniel De La Durantaye), Julie Brasseur (Alain Dupont), Simon Brasseur (Mylène Burelle), ses arrière-petits-enfants, sa belle-soeur Gisèle Nadeau, ainsi que cousins, cousines, neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de la Résidence Parent et du Centre Marie-Berthe Couture pour les bons soins prodigués à madame Larivée.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le vendredi 7 décembre 2012 à compter de 9h, suivis de la célébration de la Parole à 11h en la chapelle LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE.La mise en place suivra au columbarium LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY
En guise de sympathie, un don à la Fondation du Centre hospitalier de Granby serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MORIN
M. Roger - *1928-2012*

AVIS DE DÉCÈS

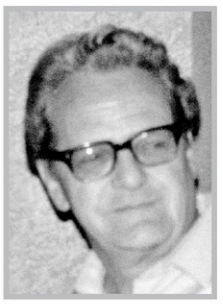

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, le 4 décembre 2012, à l'âge de 84 ans est décédé Monsieur Roger Morin, conjoint de feu Madame Barbara Beakes, demeurant à Granby.
Il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, Francine (Elie El-Tabbah), André (Brigit Frenette), Denise (Elie Lyane); ses petits-enfants: Jamil, Katya, Georges, Cynthia, Chady, Karen et Carl. Il était le frère de Monique (feu Alphonse Robitaille), feu Yves, Armand (Béatrice Chadwick) de Waterloo, Jean-Pierre de Laval. Il laisse également Alice Desautels, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du 3e étage du CSSSHY – Hôpital de Granby et un merci spécial à Madame Betty Beakes pour son accompagnement tout au long de sa maladie ainsi qu'à sa nièce, Christine Morin.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le lundi, 10 décembre 2012, à compter de 12 h (midi), suivis de la célébration de la Parole à 14 h en la chapelle LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE. La mise en place suivra au columbarium LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE. En guise de sympathie, un don à la Fondation québécoise du cancer serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

Granby

AVIS PUBLIC

Appel d'offres 077/2012

ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES

CLÔTURE: 15 janvier 2013 à 14 h

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby **jusqu'à 14 h**, heure locale en vigueur, le **mardi 15 janvier 2013**, pour l'entretien préventif et les inspections régulières des groupes électrogènes.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87, rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut. Les cahiers des charges et les formules de soumission peuvent être obtenus en s'adressant au Service Électronique d'Appels d'Offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600 ou en consultant le site internet www.seao.com. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission d'une valeur de 1,500 $, sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à la Ville de Granby ou une lettre de garantie bancaire irrévocable ou un cautionnement de la même valeur.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, 7 décembre 2012

Jacques Babin
Chef de la division des Approvisionnements

3093189

compte sur moi
leucan
Faites une différence pour les enfants
leucan.qc.ca • 1 800 361-9643
415436

3e anniversaire

3090103

Mme Louise Labonté Laliberté
décédée le 7 décembre 2009
à l'âge de 67 ans

Tu vivras pour toujours dans mon/nos coeurs. Jamais plus nos yeux ne verront ton radieux sourire. On t'aime et on t'aimera toujours.

Ton époux Jacques, tes frères, tes soeurs, tes belles-soeurs et tes amis.

Témoignez toute votre affection au défunt et vos condoléances à la famille

Rita Fleuriste

355, boul. Leclerc, Granby
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.ritafleuriste.com

1823887

PRIVÉ
M. Sylvain - *1969-2012*

AVIS DE DÉCÈS

À l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 30 novembre 2012, à l'âge de 43 ans est décédé monsieur Sylvain Privé, demeurant à Granby. Il était le fils de feu Gaston Privé et de Laurette Fontaine.
Outre sa mère Laurette, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Bruno, Marilaine (Pierre Brien), Guylaine (Bertrand Seguin), Ghyslain, ainsi que ses neveux et nièces, cousins et cousines, oncles et tantes; ses deux grands amis, Sylvain Paquin et Claude Savard et beaucoup d'autres amis.
La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal pour les bons soins prodigués à monsieur Privé.
Monsieur Privé repose au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE de Granby. La famille vous accueillera le vendredi, 7 décembre 2012, de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h et le samedi, 8 décembre 2012, jour des funérailles, à compter de 11 h 30, suivies de la célébration de la Parole à 13 h 30 en la chapelle de LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE de Granby. La crémation suivra au crématorium LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE. En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

SCHINCK BREAULT
Mme Hélène - *1928-2012*

AVIS DE DÉCÈS

Au CHSLD – Centre Villa Bonheur, le 30 novembre 2012, à l'âge de 84 ans est décédée madame Hélène Schinck Breault, demeurant à Granby.
Elle était la soeur de feu Cyprien Schinck (feu Rita), Raymonde Schinck, Thérèse Schinck Charpentier (feu Léo Charpentier), feu Gérard Schinck (Liliane), feu Gaston Schinck (feu Marguerite), feu Ubald Schinck (Gaby), feu Lucille Schinck. Elle laisse également sa filleule, Sylvie Charpentier (Rémi Couture), ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du 2e étage du Centre Villa Bonheur pour les bons soins prodigués à madame Schinck.

La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le samedi, 8 décembre 2012, à compter de 9 h, suivis de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE.
L'inhumation suivra au cimetière LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

HANNAN GINGRAS
Mme Valentine - *1933-2012*

‖ AVIS DE DÉCÈS ‖

Au Centre hospitalier de Granby, le 2 décembre 2012, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Valentine Gingras, née Hannan, demeurant à Granby, épouse de feu M. Yvon Gingras.
Elle était la mère de Colette, Sylvain, Line (Pierre Denis), Serge (Marie-Isabelle Denis), Annie; la grand-mère de Stéphanie Gingras (Yani Authier), Alex St-Martin, Marc-André Gingras (Katryne Tessier), Tommy Gingras; l'arrière-grand-mère de Dalyane Authier; la soeur de Jacques (feu Jeanne Giroux), feu Constance (feu Roger Lacroix), feu Raymond «Pete», feu Pierrette, feu Violette, feu Jean-Denis (Marie-Claire Meunier). Elle laisse ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gingras: feu Gérard (feu Géraldine), feu Sr Thérèse, feu Jean-Paul (feu Cécile), feu René (feu Cécile), feu Gertrude (feu Andréa), feu Rachel (feu Bruno), feu Firmin (feu Élizabeth), feu Grégoire (feu Stella), Gabrielle (feu André), Marie-Marthe (feu Maurice), feu Dollard (Geneviève), Céline (feu Luc), feu Jean-Guy (Kathy) et plusieurs neveux et nièces. Restent près de son coeur, France Royer, Andrée Lacroix, Audrey Denis (Michael Beauregard), Adélie et ses nombreuses amies.
Un merci spécial à Micheline et Estelle Gingras, Linda Carey, docteur Clément et son équipe, Josée Côté et l'équipe du CLSC.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 8 décembre, à compter de midi au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.
La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même samedi à 14 heures en la chapelle du complexe, suivie de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

En guise de sympathie, un don à la Fondation du Centre hospitalier de Granby (section des soins palliatifs ou au département d'oncologie) serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

HOPWOOD-JONES
M. Thomas - *1951-2012*

‖ AVIS DE DÉCÈS ‖

Au Centre hospitalier de Granby, le 2 décembre 2012, à l'âge de 61 ans est décédé M. Thomas Hopwood-Jones, demeurant à Granby.
Il laisse dans le deuil son fils, Mark (Julie Gazaille); la mère de son fils, Mireille Bernier; ses frères et soeurs: Harry, Judy, Claudia, Bill, Dave, Bart; son amie de coeur, Patricia Mailhot, ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis et plus spécialement une amie de longue date, Jovette Langlais.
La famille vous accueillera le vendredi soir, 7 décembre, de 18 h à 21 h et le samedi, 8 décembre, à compter de 9 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD
Un hommage aura lieu au complexe ce même samedi à 10 h 45, suivi de la crémation au crématorium Girardot & Ménard. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière Pinewood.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

HOMME POUSSÉ SUR LES RAILS DU MÉTRO DE NEW YORK

Un sans-abri est accusé de meurtre

COLLEEN LONG ET DEEPTI HAJELA
ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Un sans-abri a été accusé, mercredi soir, du meurtre de l'homme qui a été poussé devant un train dans le métro de New York plus tôt cette semaine.

L'homme de 30 ans, Naeem Davis, a été accusé de meurtre non prémédité. Il a été incarcéré sans possibilité de libération sous caution en lien avec la mort, lundi, de Ki-Suck Han, un homme de 58 ans. M. Davis sera de retour devant la justice le 11 décembre.

Menotté, l'accusé a affirmé aux journalistes que la victime était à blâmer pour la tragédie. «Il m'a attaqué en premier. Il m'a empoigné», a dit M. Davis. Il a ensuite répondu «Non» quand un journaliste de la télévision lui a demandé s'il avait eu l'intention de tuer M. Han.

Le procureur James Lin a déclaré au juge que M. Davis avait vu le train frapper M. Han avant de quitter la station de Times Square. «L'intimé n'a jamais offert d'aide à la victime à l'approche du train, et il a même regardé le train frapper la victime», a dit le procureur.

Mais l'avocat fourni à M. Davis par le service d'aide juridique, Stephen Pokart, a déclaré à l'extérieur du tribunal que son client avait possiblement été «impliqué dans un incident avec un homme ivre et colérique». Une témoin de l'incident, Leigh Weingus, a déclaré au *New York Times* que M. Han avait semblé agressif à l'endroit de M. Davis. «La victime répétait "Hey! Hey!" au suspect, en s'approchant constamment de lui, a-t-elle raconté. Au début, Davis a semblé calme, il lui disait: "Je ne te connais pas, tu ne me connais pas, éloigne-toi de moi"», a-t-elle ajouté. La femme de M. Han a déclaré qu'elle s'était disputée avec son mari ce matin-là et qu'il avait bu de l'alcool.

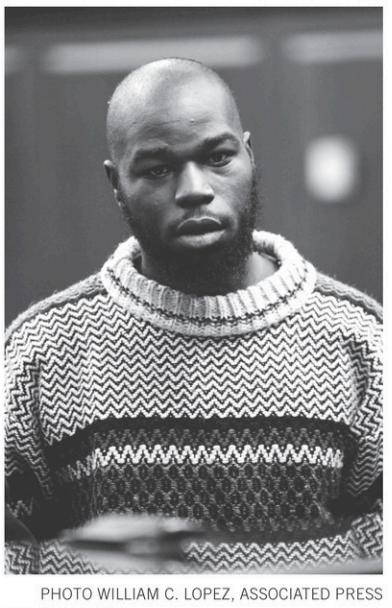

PHOTO WILLIAM C. LOPEZ, ASSOCIATED PRESS
Naeem Davis

Naeem Davis était déjà connu des policiers de New York et de la Pennsylvanie pour des crimes de moindre importance, dont possession de drogue.

Les proches de Ki-Suck Han se sont rassemblés hier dans une chapelle de l'arrondissement Queens pour un dernier adieu. Sa veuve et sa fille se sont agenouillées devant le cercueil pendant de longues minutes avant de prendre place dans la première rangée, à l'occasion d'une cérémonie qui se déroulait en coréen.

La mort de M. Han a suscité beaucoup d'attention, non seulement en raison de son caractère horrible, mais aussi parce qu'il a été photographié une fraction de seconde avant d'être happé par le train sans que personne ne semble essayer de lui venir en aide. La photo a été publiée en une du *New York Post*.

Horoscope

Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Tôt ou tard, il peut arriver à n'importe qui de commettre une erreur ou de prendre la mauvaise décision. Si cela se produit, il ne sert à rien de se nourrir de regrets. Il existe toujours un moyen de sauver les pots cassés et de s'accommoder des circonstances. Étant donné que le Soleil en Sagittaire s'oppose à Jupiter, il devrait être facile actuellement de transformer un inconvénient en avantage.

Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

De casser va plus vite que de raccommoder. Même si l'arrivée de la Lune en Balance mine votre bonne disposition, vous devriez fournir l'effort nécessaire pour entretenir quelque chose au lieu de céder à la tentation de le détruire. L'impatience ressentie aujourd'hui est peut-être disproportionnelle au désagrément qui en est la cause. Tout semblera beaucoup plus facile lundi prochain.

Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

La Lune en Balance permettra de vous sentir plus à l'aise dans une multitude de contextes. Toutefois, à cause de son opposition à Uranus et de son carré avec Pluton, le changement ne sera peut-être pas accueilli facilement pour tout le monde. Si vous souhaitez apporter un changement au déroulement des activités, vous devez vous armer de patience pour convaincre les esprits les plus réticents.

Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

À chacun ses responsabilités. Faites votre part, et si les autres négligent de faire la leur, la charge de travail supplémentaire ne devrait pas vous incomber. Vous ne devez pas vous mettre à courir après les autres, surtout si c'est pour leur rendre service. N'oubliez pas que Mercure et Vénus en Scorpion sont des alliés de votre Signe d'Eau. Prévoyez donc une étape intéressante!

Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Arrivant en Balance, la Lune se place en opposition avec Uranus en Bélier, un aspect favorisant la spontanéité qui laisse présager que tout changement de dernière minute vous sera salutaire. Les nouveaux procédés et l'approche originale vous étant favorables, il est recommandé de vous entourer d'éléments qui vont dans le sens de la modernité et qui se situent en dehors des sentiers battus.

Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Tandis que Mercure et Vénus sont conjoints en Scorpion, face au Taureau, vous pouvez connaître une certaine effervescence sur le plan de la communication et de la vie sociale. Cependant, vu que la Lune en Balance s'oppose à Uranus en Bélier, ce vendredi n'est pas à l'abri de contrariétés. Ne permettez pas à une remarque désobligeante de miner votre assurance. Recevez plutôt la reconnaissance qui vous est due.

Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

Maintenant que la Lune quitte le Signe de la Vierge pour passer en Balance, une situation peut prendre un impressionnant coup d'envol. Il y a moyen de diversifier vos intérêts sans vous éparpiller pour autant. Vous pouvez vous permettre de faire confiance à la plupart des personnes que vous rencontrerez, mais méfiez-vous des gens qui n'ont jamais rien de bon à dire au sujet des absents.

Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

En face d'Uranus et au carré de Pluton, la Lune en Balance risque de souligner les contradictions, d'enflammer les passions et possiblement de soulever la controverse. Vous pourriez constater qu'il est bel et bien impossible de terminer la semaine en faisant plaisir à tout le monde. Concentrez votre attention sur ceux à qui votre démarche plait. Ils sont peut être plus nombreux que vous croyez.

Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Le plus grand secret du bonheur, c'est d'être bien avec soi. L'essentiel c'est savoir ce que l'on veut et le vouloir passionnément. Ne vous faites pas de soucis inutiles à propos de ce que les autres peuvent faire ou penser. Avec un peu d'introspection, vous serez en mesure de comprendre l'origine de vos sentiments et de vos aspirations relativement à une situation donnée.

Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Vous êtes en mesure de créer vous-même l'opportunité dont vous avez besoin pour accéder à votre but. La gêne et la timidité peuvent donner l'impression que vous manquez d'intérêt; il est donc à votre avantage d'exprimer clairement votre enthousiasme. Les craintes et les peurs ne font que vous entraver le chemin. Faites confiance aux appuis dont vous bénéficiez; vous ne le regretterez pas.

Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Il suffit de ne pas s'attendre à recevoir quelque chose pour l'obtenir. Évitez de vous maintenir dans un état d'anticipation. Un message peut tarder à vous parvenir, mais il n'arrivera pas plus vite si vous vérifiez votre courrier perpétuellement. Laissez cette affaire de côté et profitez des belles surprises que l'opposition de la Lune en Balance avec Uranus en Bélier vous réserve.

Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

On ne vous en demande peut-être pas tant que ça. L'influence de Saturne en Scorpion peut vous rendre un peu trop sévère envers vous même. Rappelez-vous que la personne la plus difficile à satisfaire n'est nulle autre que vous et que vous risquez l'épuisement en vous imposant des exigences trop rigides. Même si votre horaire est chargé, n'oubliez pas de vous accorder le temps de relaxer.

Horos07_décembre_12

MOTS MYSTÈRES

MM3757

ARBRES - Un mot de 6 lettres

ACCRU
ACERACEE
ALLEE
ARBRE
AREQUIER
AROLE
AROLLE
AUNE
CEDRE
CERISIER
ECRUES
ELAEIS
ELEIS
ELEVE
ENCROUE
ERABLE
ESSART
GAIAC
GENET
HEVEA
HOUPPIER
JAQUIER
LARIX
LAYER
LOUPEUX
MAI
MYRTE
NERE
OLIVIER
ORNE
PERCHIS
RACINE
RAMEAU
RAMURE
REGROS
REJET
RIDEAU
ROSIER
ROUVRE
SAL
SAPIN
SEVE
SPONDIAS
SUJET
SYLVE
TAN
TEK
THE
THUYA
TILLEUL
TRONC
ULCERE
VERDURE
VOLIS
YEUSE

S	E	V	E	L	U	E	L	L	I	T	R	O	N	C
E	I	S	A	E	N	I	C	A	R	O	L	E	A	G
R	S	E	E	L	L	O	R	A	E	C	R	Y	E	A
U	O	L	A	U	E	B	S	K	J	A	U	N	E	I
D	R	B	A	L	R	S	U	R	E	H	E	V	E	A
R	G	A	C	E	E	C	J	E	T	T	V	I	S	C
E	E	R	D	E	C	R	E	I	U	Q	E	R	A	E
V	R	E	Y	A	L	H	T	S	I	E	L	E	I	R
L	X	U	E	P	U	O	L	I	V	I	E	R	D	A
Y	E	U	S	E	A	U	A	R	S	O	U	O	N	C
S	I	H	C	R	E	P	R	E	A	A	L	S	O	E
A	E	T	R	Y	M	P	I	C	E	M	L	I	P	E
P	E	E	L	L	A	I	X	D	C	A	U	E	S	N
I	A	M	N	E	R	E	I	U	Q	A	J	R	H	A
N	E	R	V	U	O	R	E	U	O	R	C	N	E	T

Solution du dernier problème: **ESCABEAU**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Qui croît dans les rochers – Déshydraté.
2 Calculé – Devant le public.
3 Administré – Os.
4 Ricané – Petit bovin – Adverbe.
5 Canal – Etend un câble dans le sens de la longueur.
6 Possession – Pronom indéfini.
7 Jamais – Maniées.
8 Porte au compte de – Flatulence.
9 Lapis-lazuli – Change chaque année.
10 Issues – Parfaites.
11 Couleur, aux cartes – Fonctionnent.
12 Banals – Flatte avec excès.

Verticalement

1 Recul.
2 Inflammation – Sans voix.
3 Au moyen de – Insecte végétarien doté de deux paires d'ailes égales.
4 Écolier – Gouvernantes.
5 Appris – Profère des injures.
6 Préfixe qui multiplie – Prénom de Nelligan.
7 Direction – Célèbre verger.
8 Constitue – Pénible à supporter.
9 Effronté – Prière à la Vierge.
10 Conformément à – Mâle reproducteur.
11 Force morale – Habitants.
12 Interrompt – Méridienne.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO **3756**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S	C	A	B	E	C	H	E	■	T	R
2	S	E	L	■	I	M	A	G	I	N	E	E
3	C	R	A	N	E	U	R	■	R	O	T	S
4	A	V	I	O	N	■	O	P	E	R	E	E
5	L	I	R	E	■	S	T	O	■	V	E	R
6	O	C	■	U	R	E	T	E	R	E	■	V
7	P	E	N	D	U	L	E	■	A	G	E	E
8	E	■	A	■	S	A	U	C	I	E	R	E
9	■	S	T	E	■	C	R	U	S	■	R	■
10	J	A	I	L	L	I	■	M	I	S	E	E
11	E	L	O	I	■	E	M	I	N	E	N	T
12	T	I	N	T	I	N	■	N	E	T	T	E

MC3757

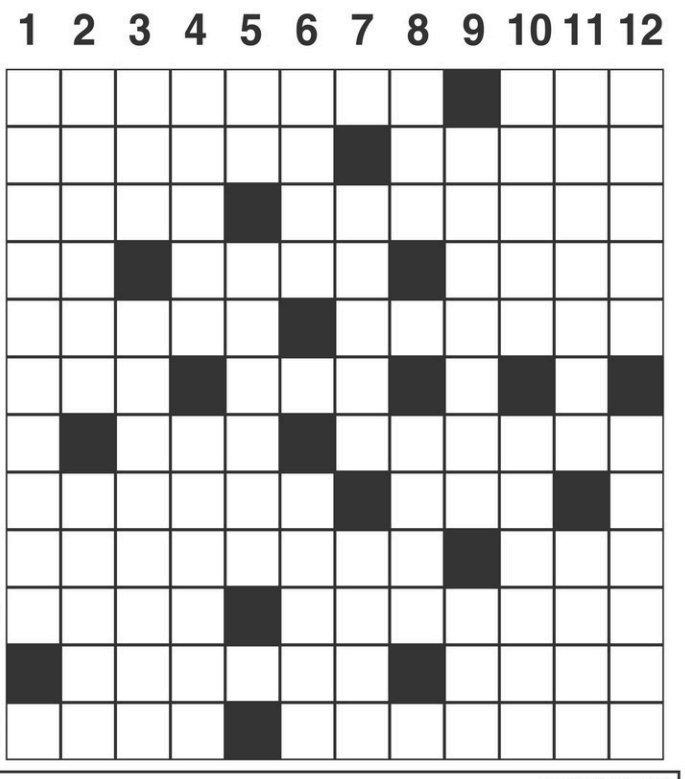

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

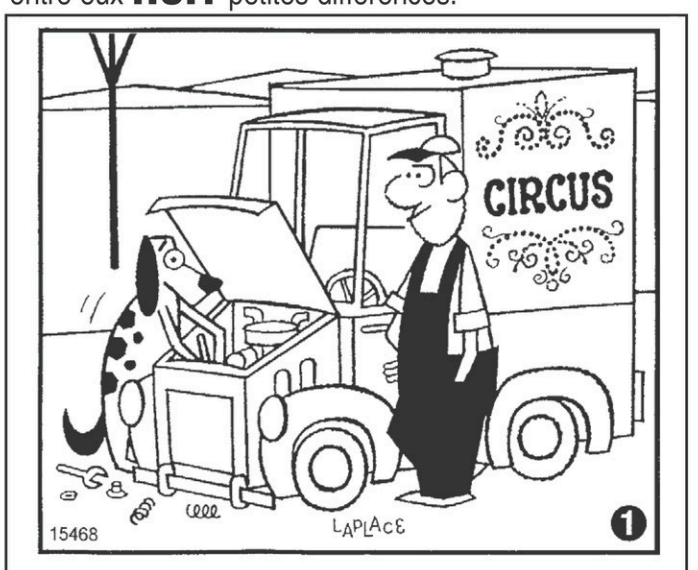

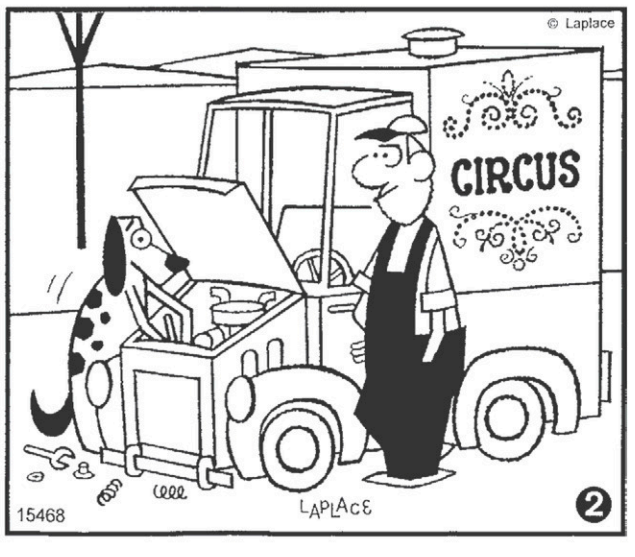

SOLUTION

1 Le talon de l'homme est plus long. **2** La manche gauche de la chemise est moins large. **3** L'arabesque inférieure est plus courte. **4** Cabine incomplète au-dessus de la casquette. **5** Pare-chocs plus court devant la roue avant. **6** La patte du chien est incomplète. **7** Le coin intérieur du moteur n'est pas indiqué. **8** Le couvercle du capot est plus court.

Parce que nous aimons vous rendre heureux...

Surveillez nos concours

Concours Web LaVoixdelEst.ca

Concours Web *Le Plus*

Concours La Voix de l'Est *dans votre quotidien*

1804907

Jeux07_décembre_12

	8		2		1		7	
		6	7					
	5		9					2
8	2					5		
	4		8	6				
				5		9		1
	9	7	6		8			
	1					3		
						8		

Niveau de difficulté : MOYEN 2249

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

8	9	3	7	6	2	5	1	4
6	7	5	1	3	4	2	8	9
1	2	4	5	8	9	7	6	3
9	1	2	4	5	7	8	3	6
4	5	8	3	9	6	1	7	2
7	3	6	8	2	1	4	9	5
5	6	9	2	1	8	3	4	7
3	8	7	9	4	5	6	2	1
2	4	1	6	7	3	9	5	8

Par Fabien Savary 2248

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

statistiques

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	13	4	,765	—
Brooklyn	11	6	,647	2
Philadelphie	10	8	,556	3½
Boston	10	8	,556	3½
Toronto	4	15	,211	10

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	12	4	,750	—
Atlanta	10	5	,667	1½
Charlotte	7	10	,412	5½
Orlando	7	11	,389	6
Washington	2	13	,133	9½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	9	8	,529	—
Indiana	10	9	,526	—
Milwaukee	8	9	,471	1
Detroit	6	14	,300	4½
Cleveland	4	15	,211	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Memphis	13	3	,813	½
San Antonio	15	4	,789	—
Houston	9	8	,529	5
Dallas	8	10	,444	6½
La N.-Orléans	5	12	,294	9

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	15	4	,789	—
Utah	10	10	,500	5½
Denver	9	10	,474	6
Minnesota	8	9	,471	6
Portland	8	11	,421	7

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	12	6	,667	—
Golden State	11	7	,611	1
L.A. Lakers	9	10	,474	3½
Phoenix	7	12	,368	5½
Sacramento	5	12	,294	6½

Mardi 4 décembre
Minnesota 105 Philadelphie 88
Miami 101 Washington 105
Okl. City 117 Brooklyn 111
L.A. Lakers 105 Houston 107
Phoenix 98 Memphis 108 (P)
Indiana 80 Chicago 76
Mercredi 5 décembre
Portland 92 Indiana 99
New York 100 Charlotte 98
Minnesota 94 Boston 104
Golden State 104 Detroit 97
Denver 104 Atlanta 108
L.A. Lakers 103 La N.-Orléans 87
Chicago 95 Cleveland 85
Milwaukee 99 San Antonio 110
Orlando 81 Utah 87
Toronto 100 Sacramento 107
Dallas 90 L.A. Clippers 112
Jeudi 6 décembre
New York à Miami, 20h.
Dallas à Phoenix, 22h30.
Vendredi 7 décembre
Denver en Indiana, 19h.
Boston à Philadelphie, 19h.
Golden State à Brooklyn, 19h30.
Chicago à Detroit, 19h30.
Washington à Atlanta, 19h30.
Cleveland au Minnesota, 20h.
Memphis à La N.-Orléans, 20h.
Charlotte à Milwaukee, 20h30.
Houston à San Antonio, 20h30.
Toronto à l'Utah, 21h.
L.A. Lakers à Oklahoma City, 21h30.
Orlando à Sacramento, 22h.

GOLF

PGA OMNIUM D'AUSTRALIE

À Sydney en Australie

John Senden	34-32-66
Kim Felton	33-35-68
Justin Rose	36-32-68
Gareth Paddison	36-32-68
Richard Green	34-34-68
Brendan Jones	34-34-68
Stephen Allan	35-34-69
Nick Flanagan	34-35-69
Marcus Fraser	37-32-69
Peter O'Malley	35-35-70
Stuart Appleby	35-35-70
Nick Cullen	34-36-70
Mahal Pearce	35-35-70

LPGA MASTER FÉMININ DUBAÏ

À Dubaï aux Émirats Arabes Unis

Shanshan Feng	66-67-131
Felicity Johnson	68-67-135
Cindy Lacrosse	67-69-136
Joanna Klatten	71-65-136
Caroline Masson	68-68-136
Gwladys Nocera	68-68-136
Lexi Thompson	69-68-137
Carlota Ciganda	70-68-138
Lorie Kane	68-70-138
Jennie Lee	70-69-139
Bree Arthur	69-70-139
Lydia Hall, Wales	68-71-139
Beth Allen	70-70-140

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
cx-N.-Angleterre	9	3	0	,750	430	260
N.Y. Jets	5	7	0	,417	228	296
Buffalo	5	7	0	,417	277	337
Miami	5	7	0	,417	227	249

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Houston	11	1	0	,917	351	221
Indianapolis	8	4	0	,667	265	306
Tennessee	4	8	0	,333	248	359
Jacksonville	2	10	0	,167	206	342

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	9	3	0	,750	303	242
Pittsburgh	7	5	0	,583	254	230
Cincinnati	7	5	0	,583	302	260
Cleveland	4	8	0	,333	229	265

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
cx-Denver	9	3	0	,750	349	244
San Diego	4	8	0	,333	258	257
Oakland	3	9	0	,250	235	376
Kansas City	2	10	0	,167	188	322

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.Y. Giants	7	5	0	,583	321	243
Washington	6	6	0	,500	312	301
Dallas	6	6	0	,500	280	295
Philadelphie	3	9	0	,250	217	320

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
cx-Atlanta	11	1	0	,917	317	229
Tampa Bay	6	6	0	,500	333	285
La N.-Orléans	5	7	0	,417	321	327
Caroline	3	9	0	,250	235	292

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Green Bay	8	4	0	,667	296	259
Chicago	8	4	0	,667	294	198
Minnesota	6	6	0	,500	262	272
Detroit	4	8	0	,333	300	315

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
San Fran.	8	3	1	,708	289	171
Seattle	7	5	0	,583	242	202
St. Louis	5	6	1	,458	221	267
Arizona	4	8	0	,333	186	234

NOTE: c-champion de section et **x**-se qualifie pour les matches éliminatoires.
Jeudi 6 décembre
Denver à Oakland, 20h20.
Dimanche 9 décembre
St. Louis à Buffalo, 13h.
Dallas à Cincinnati, 13h.
Baltimore à Washington, 13h.
San Diego à Pittsburgh, 13h.
Kansas City à Cleveland, 13h.
N.Y. Jets à Jacksonville, 13h.
Philadelphie à Tampa Bay, 13h.
Tennessee à Indianapolis, 13h.
Chicago au Minnesota, 13h.
Atlanta en Caroline, 13h.
Miami à San Fran., 16h05.
La N.-Orléans à N.Y. Giants, 16h25.
Arizona à Seattle, 16h25.
Detroit à Green Bay, 20h20.
Lundi 10 décembre
Houston en N.-Angleterre, 20h30.

HOCKEY

JOUEURS INVITÉS AU CAMP DE SÉLECTION DU CANADA

Gardiens (4)
Jordan Binnington, Owen Sound (LHO); Laurent Brossoit, Edmonton (LHOuest); Jake Paterson, Saginaw (LHO); Malcolm Subban, Belleville (LHO).
Défenseurs (12)
Frank Corrado, Sudbury (LHO); Mathew Dumba, Red Deer (LHOuest); Dougie Hamilton, , Niagara (LHO); Scott Harrington, London (LHO); Ryan Murphy, Kitchener (LHO); **Xavier Ouellet, B.-Boisbriand (LHJMQ)**; Adam Pelech, Erie (LHO); Derrick Pouliot, Portland (LHOuest); Griffin Reinhart, Edmonton (LHOuest); Morgan Rielly, Moose Jaw (LHOuest); Ryan Sproule, Sault Ste. Marie (LHO); Tyler Wotherspoon, Portland (LHOuest).
Attaquants (21)
Francis Beauvillier, Rimouski (LHJMQ); Anthony Camara, Barrie (LHO); Daniel Catenacci, Owen Sound (LHO); **Phillip Danault, Victoriaville (LHJMQ)**; **Jonathan Drouin, Halifax (LHJMQ)**; Tyler Graovac, Ottawa (LHO); **Jonathan Huberdeau, St-Jean (LHJMQ)**; **Charles Hudon, Chicoutimi (LHJMQ)**; Boone Jenner, Oshawa (LHO); J.C. Lipon, Kamloops (LHOuest); **Nathan MacKinnon, Halifax (LHJMQ)**; Mark McNeill, Prince Albert (LHOuest); Sean Monahan, Ottawa (LHO); Ryan Nugent-Hopkins, Oklahoma City (LAH); Ty Rattie, Portland (LHOuest); Brett Ritchie, Niagara (LHO); Mark Scheifele, Barrie (LHO); Hunter Shinkaruk, Medicine Hat (LHOuest); Colton Sissons, Kelowna (LHOuest); Ryan Strome, Niagara (LHO); Tom Wilson, Plymouth (LHO).

HOCKEY

LHJMQ

SECTION TELUS MARITIMES

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	28	24	3	0	1	141	73	49
Moncton	30	20	10	0	0	120	93	40
I.-P.-É.	29	17	10	2	0	115	102	36
St-Jean	28	14	14	0	0	89	108	28
A.-Bathurst	31	11	15	4	1	99	121	27
Cap-Breton	31	7	18	2	4	84	136	20

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Québec	29	20	8	0	1	118	78	41
B.-Com.	30	18	9	1	2	124	95	39
Rimouski	31	17	10	1	3	109	102	38
Chic.	31	14	14	2	1	98	109	31
Victoriaville	29	11	13	2	3	94	101	27
Shawinigan	28	4	21	2	1	48	122	11

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Bois.	30	21	6	1	2	130	74	45
R.-Nor.	29	18	10	0	1	124	103	37
Drummond.	30	17	12	0	1	103	105	35
Val-d'Or	30	15	13	0	2	120	108	32
Gatineau	29	11	17	1	0	86	114	23
Sherbrooke	29	7	19	2	1	73	131	17

Mardi 4 décembre
Moncton 5 R.-Nor. 1
Halifax 5 Cap-Breton 3
Mercredi 5 décembre
Québec 2 I.-P.-É. 4
Drummondville 3 Blainville-Boisbriand 2
Baie-Comeau 6 Gatineau 3
Moncton 4 Val-d'Or 1
Jeudi 6 décembre
Rimouski 3 Sherbrooke 4
Vendredi 7 décembre
Québec à Acadie-Bathurst, 18h30.
Moncton à Victoriaville, 19h.
Sherbrooke à Shawinigan, 19h30.
Rimouski à Blainville-Boisbriand, 19h30.
Baie-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Drummondville à Gatineau, 19h30.
Val-d'Or à Rouyn-Noranda, 19h30.
Samedi 8 décembre
Cap-Breton à Baie-Comeau, 16h.
I.-P.-É. à Victoriaville, 16h.
Shawinigan à Sherbrooke, 16h.
Québec à Saint-Jean, 18h.
Halifax à Acadie-Bathurst, 18h.
Dimanche 9 décembre
Halifax à Saint-Jean, 15h.
Cap-Breton à Chicoutimi, 16h.
I.-P.-É. à Rimouski, 16h.
Rouyn-Noranda à Gatineau, 16h.
Val-d'Or à Blainville-Boisbriand, 16h.
Mardi 11 décembre
Acadie-Bathurst à Moncton, 18h.
Cap-Breton à Saint-Jean, 18h.
Victoriaville à Sherbrooke, 19h.
Shawinigan à Baie-Comeau, 19h30.
Rouyn-Noranda à Val-d'Or, 19h30.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 6 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Currie, I.-P.-É.	29	27	25	52
Duffy, I.-P.-É.	29	20	30	50
Jaskin, Moncton	30	23	26	49
Mackinnon, Halifax	28	22	26	48
Grigorenko, Québec	28	26	21	47
Mantha, Val-d'Or	29	25	20	45
Andrighetto, R.-Nor.	27	19	26	45
Lavoie, Cap-Breton	31	18	27	45
Saulnier, Moncton	30	16	28	44
Dea, R.-Nor.	29	23	20	43
Drouin, Halifax	22	15	28	43
Huberdeau, St-Jean	28	15	28	43
Beaudry, Val-d'Or	30	15	27	42
Saulnier, Moncton	30	14	28	42
Straka, B.-Com.	25	24	17	41
Trainor, Rimouski	31	17	24	41
Carrier, Cap-Breton	30	15	26	41
O'Brien, A.-Bathurst	29	19	21	40
Oke, Rimouski	30	15	25	40
Verrier, Drummond.	30	17	22	39
Bussières, B.-Com.	30	17	22	39

CLASSEMENT DES GARDIENS

NOTE: en date du 6 décembre.

	MJ	V	D	DPF	JB	Moy.
Marcoux, B.-Bois.	17	12	3	1	1	2,00
Fucale, Halifax	23	19	3	1	0	2,51
Brassard, Québec	24	15	7	1	2	2,56
Phaneuf, B.-Bois.	14	9	3	1	1	2,62
Bibeau, I.-P.-É.	16	9	5	1	2	2,66
Dubeau, Moncton	25	15	9	0	2	2,80
Bélanger, R.-Nor.	13	8	1	1	1	2,96
Auger, Saint-Jean	25	14	10	0	0	3,02
Desrosiers, Rim.	22	10	7	0	1	3,15
Cadorette, B.-C.	24	13	8	2	0	3,16

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Saguenay	13	10	3	0	0	56	39	20
Cornwall	12	8	3	0	1	48	44	17
Thetford Mines	13	7	3	3	0	55	53	17
Sorel-Tracy	14	6	5	3	0	65	63	15
Rivière-du-Loup	10	6	2	1	1	43	33	14
St-G. de Beauce	14	4	9	0	1	51	63	9
Trois-Rivières	14	4	9	1	0	40	63	9

Vendredi 7 décembre
Saguenay à St-Georges, 20h.
Sorel-Tracy à Rivière-du-Loup, 20h.
Cornwall à Thetford Mines, 20h.
Samedi 8 décembre
St-Georges à Saguenay, 19h30.
Rivière-du-Loup à Cornwall, 19h30.
Dimanche 9 décembre
Sorel-Tracy à Trois-Rivières, 16h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-François	25	17	5	1	2	98	66	37
Lévis	26	11	10	1	4	84	102	27
C. N.-Dame	26	12	12	1	1	67	71	26
Jonquière	25	10	10	4	1	86	105	25
T.-Rivieres	25	11	12	1	1	71	74	24

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
L.-St.Louis	25	15	8	0	2	97	93	32
Chât.	26	15	9	1	1	90	72	32
C.A.-Gir.	27	13	10	2	2	99	87	30
C.C.-LeMoy.	26	13	10	1	2	77	88	29
Magog	29	11	15	1	2	93	111	25

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
L.-Montréal	27	19	5	1	2	97	66	41
C.E.-Blondin	27	14	11	1	1	101	89	30
Amos	26	14	12	0	0	84	87	28
St-Eustache	25	12	13	0	0	75	93	24
Gatineau	27	9	14	2	2	85	100	22

Les matches du 30 ont eu lieu à L'Ancienne-Lorette
Vendredi 30 novembre
C. Notre-Dame 1 Laval-Montréal 2
Jonquière 5 C.E.-Blondin 4
C.C.-LeMoyne 4 Lac-St-Louis 5
Gatineau 3 Lévis 5
St-Eustache 4 Trois-Rivières 3
Vendredi 7 décembre
Gatineau au C.A.-Girouard, 19h30.
Lévis au C.C.-Lemoyne, 19h30.
Trois-Rivières au C.N.-Dame, 19h30.
Sém. St-François à Lac-St-Louis, 19h30.
Châteauguay à Laval-Montréal, 19h30.
C.Esther-Blondin à St-Eustache, 19h30.
Samedi 8 décembre
Jonquière à Châteauguay, 14h30.
Lac-St-Louis au C.Notre-Dame, 15h.
Amos à Magog, 19h.
Dimanche 9 décembre
C.C.-Lemoyne au C.E.-Blondin, 13h30.
Jonquière au C.A.-Girouard, 14h.
St-Eustache à Gatineau, 14h.
Amos à Magog, 14h.
Trois-Rivières à Lévis, 14h30.

JUNIOR AAA

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Longueuil	28	21	4	3	0	118	69	45
Lachine	29	18	10	0	1	129	111	37
Kahnawake	30	11	15	2	2	117	143	26
Valleyfield	32	10	20	1	1	108	153	22
V.-Dor.	26	6	17	0	3	108	153	15

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St.-Jerome	25	21	3	0	1	147	88	43
Ste.-Agathe	30	17	9	1	3	145	121	38
Terrebonne	28	16	9	1	2	105	114	35
St.-Leonard	32	9	18	2	3	133	177	23
Montréal-Est	28	6	20	1	1	104	179	14

SECTION DAVID PERRON

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	29	21	7	0	1	147	97	43
Sherbrooke	33	18	12	2	1	149	121	39
Princeville	28	16	11	1	0	103	101	33
La Tuque	27	14	10	2	1	111	92	31
St-Hyacinthe	27	12	11	3	1	90	95	28

Mardi 4 décembre
Princeville 1 Sherbrooke 2
Jeudi 6 décembre
St.-Leonard 5 Valleyfield 4 (P)
Kahnawake 1 Longueuil 7
Vendredi 7 décembre
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.
St-Léonard à Montréal-Est, 19h30.
St-Hyacinthe à Ste-Agathe, 19h30.
Lachine à Longueuil, 19h30.
Sherbrooke à Kahnawake, 19h45.
Granby à La Tuque, 20h.
Princeville à Vaudreuil-Dorion, 20h.
Samedi 8 décembre
Vaudreuil-Dorion à St-Hyacinthe, 20h.
Dimanche 9 décembre
Princeville à St-Léonard, 13h30.
Longueuil à Vaudreuil-Dorion, 15h30.
Valleyfield à La Tuque, 16h.
Terrebonne à Montréal-Est, 16h.
Kahnawake à Ste-Agathe, 16h30.
Granby à Sherbrooke, 19h30.

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	PTS
André-Laurendeau	15	13	2	0	78	38	26
Lionel-Groulx	17	12	4	1	72	56	25
Ch. St-Lawrence	17	11	6	0	80	54	22
Sorel-Tracy	18	9	8	1	61	67	19
Alma	18	9	9	0	79	82	18
Laflèche	16	7	7	2	57	67	16
Dawson	16	7	8	1	50	66	15
Saint-Laurent	18	6	9	3	70	71	15
Thetford	19	3	15	1	51	97	7

Vendredi 7 décembre
Sorel-Tracy à Laflèche, 19h45.
Samedi 8 décembre
André-Laurendeau à Thetford, 14h.
St-Laurent à Lionel-Groulx, 15h30.
Ch. St-Lawrence à Alma, 19h.
Laflèche à Dawson, 20h30.
Dimanche 9 décembre
Lionel-Groulx à A.-Laurendeau, 13h30.
Dawson à Saint-Laurent, 15h30.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Worcester	21	11	8	1	1	60	65	24
Manchester	21	10	8	2	1	55	53	23
St. John's	22	11	10	0	1	53	60	23
Portland	21	10	9	1	1	67	69	22
Providence	19	9	8	0	2	44	55	20

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	20	12	4	1	3	70	42	28
Connecticut	21	10	9	2	0	67	72	22
Bridgeport	21	10	10	0	1	64	74	21
Adirondack	20	9	11	0	0	52	60	18
Albany	18	5	8	0	5	40	52	15

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Syracuse	20	13	5	1	1	74	55	28
Binghamton	18	12	4	1	1	57	44	26
W.-B/Scrntn	20	13	7	0	0	58	46	26
Hershey	22	10	11	1	0	57	63	21
Norfolk	21	9	12	0	0	60	67	18

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Abbotsford	22	13	4	3	2	58	43	31
Lake Erie	23	12	9	1	1	73	72	26
Toronto	21	12	8	0	1	70	59	25
Rochester	19	9	8	2	0	63	59	20
Hamilton	**18**	**7**	**9**	**1**	**1**	**38**	**57**	**16**

SECTION MID-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Rockford	22	12	9	0	1	73	67	25
G. Rapids	20	11	7	1	1	67	60	24
Milwaukee	20	9	8	2	1	55	60	21
Chicago	20	9	8	2	1	56	62	21
Peoria	21	7	10	2	2	49	74	18

SECTION SUD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Charlotte	22	12	8	0	2	72	64	26
Oklahoma	20	11	6	1	2	66	59	25
Houston	20	11	6	1	2	67	59	25
Texas	21	11	8	1	1	53	59	24
San Antonio	22	8	11	0	3	58	65	19

Mardi 4 décembre
San Antonio 3 Abbotsford 2 (P)
Mercredi 5 décembre
Bridgeport 2 Connecticut 4
Peoria 2 G. Rapids 1
Texas 2 Milwaukee 1 (P)
San Antonio 4 Abbotsford 0
Jeudi 6 décembre
Hershey 2 Norfolk 1
Lake Erie 3 Charlotte 2
Prochain match des Bulldogs
Vendredi 7 décembre
Hamilton à Syracuse, 19h30.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 6 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Schultz, O.C.	20	11	20	31
Eberle, O.C.	20	12	15	27
Johnson, Syracuse	20	15	8	23
Kennedy, Worcester	21	11	12	23
Bolduc, Portland	20	12	10	22

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Belleville	29	16	9	3	1	73	72	36
Oshawa	30	16	11	1	2	100	90	35
Kingston	29	15	13	1	0	101	107	31
Ptbo.	31	7	20	3	1	77	123	18
Ottawa	31	7	21	0	3	99	139	17

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Niagara	31	19	10	1	1	121	98	40
Barrie	28	19	8	0	1	109	85	39
Miss.	28	17	9	0	2	88	89	36
Brampton	31	14	12	3	2	85	91	33
Sudbury	30	11	15	0	4	85	106	26

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
London	31	24	5	0	2	122	74	50
O. Sound	30	22	5	1	2	105	69	47
Kitchener	29	18	8	1	2	81	66	39
Guelph	30	18	9	0	3	118	99	39
Erie	29	7	17	2	3	87	114	19

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Sarnia	30	17	11	0	2	107	98	36
Plymouth	28	14	8	3	3	100	91	34
Windsor	30	12	12	1	5	81	101	30
S.S. Marie	30	13	15	2	0	107	121	28
Saginaw	31	12	15	2	2	107	120	28

Mardi 4 décembre
Guelph 3 Kitchener 2 (F)
Mercredi 5 décembre
Plymouth 2 Owen Sound 3 (F)
Peterborough 2 Belleville 3 (P)
Jeudi 6 décembre
London 4 Brampton 2
Ottawa 0 Niagara 9
Kingston 2 Ptbo. 3 (P)
Sault Ste. Marie 2 Windsor 3
Sarnia 3 Saginaw 0
Sudbury à Barrie, 19h30.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 6 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Strome,Niagara	31	22	40	62
Galchenyuk,Sarnia	**29**	**21**	**30**	**51**
Griffith,London	31	20	31	51
Ritchie,Niagara	31	25	23	48
Jenner,Oshawa	30	27	19	46

LES INOUK

Joueur	PJ	B	P	Pts	Pén.
Longtin Érik	28	26	25	51	54
Gagnon Alex	29	23	21	44	69
Linteau Cody	28	14	24	38	40
Power Charles	24	11	23	34	72
Marcoux Pier-Olivier	29	18	15	33	44
Nolet Nicolas	29	13	16	29	18
Fillion Michael	27	2	15	17	57
Roy Emilien	28	2	14	16	22
Lemieux Alex	21	6	8	14	81
Lévesque Guillaume	19	2	11	13	24
Carrier Alecx	27	5	7	12	0
Crack Jason	29	6	6	12	50
Belanger Guillaume	26	1	10	11	25
Brunelle Francis	23	2	8	10	122
Dubé Joey	24	1	9	10	73
Tremblay Carl	25	3	6	9	54
Cusson Yannick	29	3	4	7	26
Beaudry Jean-Benoit	3	1	4	5	8
Robert Jean-Philippe	17	4	0	4	29
Robichaud Francis	18	1	3	4	12
Charbonneau Philippe	26	1	1	2	44
Nadeau Antoine	1	0	1	1	0

SENIOR CANTONS-DE-L'EST

Équipe	PJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Coaticook	15	12	3	0	0	101	65	24
Marieville	12	10	4	0	0	82	77	20
Sherbrooke	13	9	3	0	1	78	69	19
St-Cyrille	15	6	9	0	0	102	83	12
Waterloo	12	3	10	0	1	60	96	7
Richmond	15	3	11	0	1	82	115	7

VENDREDI 7 DÉCEMBRE
Momo Sports/Powertek de Sherbrooke vs Dynamik Home Hardware de Coaticook, 20:30
Ace de St-Cyrille vs Toyota de Richmond, 20h45
SAMEDI 8 DÉCEMBRE
Dynamik

COUPE DU MONDE DE SPRINT À QUÉBEC

Les fondeurs canadiens s'en promettent

ROBERT LAFLAMME
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le temps froid était de retour à Québec, hier, et les 12 000 mètres cubes de neige artificielle qui recouvrent la piste aménagée devant l'Assemblée nationale font le bonheur des quelque 136 skieurs de fond de 17 pays prêts à s'élancer à l'occasion de la Coupe du monde de sprint, aujourd'hui et demain.

Pour cette grande première en milieu urbain en Amérique du Nord, les fondeurs canadiens, ravis après avoir sillonné le parcours de 850 mètres pour la première fois hier, promettent d'offrir un spectacle haut en couleurs dans les deux épreuves au programme, par équipe, et individuelle. Les organisateurs attendent pas moins de 50 000 personnes, au total des deux journées.

«J'ai hâte de voir, a lancé Alex Harvey, en esquissant un grand sourire, quand on a évoqué le soutien qu'il recevra du public. Les conditions sont vraiment bonnes. Ce sont les meilleures conditions qu'on a eues pour un sprint en ville. Habituellement, la piste est molle et bosselée. Comme ils ont pu fabriquer de la neige quelques jours à l'avance ici, ça fait toute la différence.»

Un parcours rapide, avec beaucoup de virages et même un léger saut, qui en donnera pour son argent aux compétiteurs sur les plans technique et tactique.

«Les coureurs devront tenter de bien se positionner dès le départ, a souligné l'entraîneur canadien, Louis Bouchard. Il y a quelques portions de piste où les dépassements sont moins risqués. Mais les coureurs derrière devront courir des risques, comme le risque d'être victime d'une chute ou de provoquer la chute d'un rival.»

Les athlètes des autres pays n'ont également pas tari d'éloges à l'endroit de la qualité de la piste.

PHOTO ERICK LABBÉ, LE SOLEIL

Les skieurs, dont Alex Harvey, se sont familiarisés avec le parcours, hier.

«C'est un beau parcours, mais difficile, a mentionné la Française Celia Aymonier, à bout de souffle. Il y a beaucoup de vallons.»

Aujourd'hui, Harvey, de Saint-Ferréol-les-Neiges, et son coéquipier Devon Kershaw, de Sudbury, en Ontario, champions du monde en titre de l'épreuve par équipe, tenteront d'être rois et maîtres chez eux. Ils en auront plein les bras avec les duos russes, norvégiens et suédois — leurs principaux adversaires.

Du côté féminin, Daria Gaiazova, de Banff, en Alberta, et Chandra Crawford, de Canmore, en Alberta, seront les Canadiennes à surveiller. Crawford a eu la confirmation, hier, qu'elle remplacera Perianne Jones, qui n'est pas au sommet de sa forme parce qu'elle combat un virus.

«J'ai été très surprise d'être dans la première équipe. Pas plus tard qu'hier soir, je me préparais à faire partie de l'équipe numéro deux», a commenté en français l'affable Crawford.

L'entraîneur Bouchard a dit que ses fondeurs sont prêts à relever le défi. Il ne craint pas qu'Harvey tente de trop en faire parce qu'il prend part à une première compétition internationale devant ses partisans.

«Il va bien gérer la situation, je n'ai aucune inquiétude, a-t-il argué. Au contraire, vous verrez, il va se nourrir de l'énergie des gens.»

Harvey et Kershaw ne connaissent pas un début de saison canon, mais un coup d'éclat est très possible dans leur cas, principalement au sprint où tout peut arriver. L'épreuve rappelle le patinage de vitesse sur courte piste, de par sa nature débridée. Il y a de la turbulence en piste et ça joue du coude dans les virages.

Aujourd'hui, l'action se mettra en branle sur le coup de midi, après la séance de réchauffement des athlètes, avec les demi-finales femmes et hommes. Les finales regroupant chacune les six meilleurs duos auront lieu à 14 h.

Les courses sont de six tours, chacun des membres du duo effectuant trois boucles.

Demain, les qualifications de l'épreuve individuelle commenceront à 11 h 15, avec la présentation de la finale à 13 h 15.

FINALE DU GRAND PRIX

Premier rendez-vous sur la glace de Sotchi

PARIS (AGENCE FRANCE-PRESSE) — Les meilleurs patineurs de ce début de saison se sont donné rendez-vous, aujourd'hui et demain, sur la glace des Jeux olympiques de Sotchi de 2014, pour la finale du Grand Prix de patinage artistique.

La finale du Grand Prix réunit les six meilleurs de chaque catégorie (messieurs, dames, couples et danse) au classement général final du circuit de 6 étapes.

Cette année, les Grands Prix ont souffert de nombreux forfaits chez les meilleurs par exemple chez les messieurs avec l'Américain Evan Lysacek, champion olympique en titre.

En revanche, la danse sur glace est la seule catégorie à pouvoir proposer la plus belle tête d'affiche avec le tiercé gagnant des derniers Championnats du monde, en mars à Nice (France): les champions du monde Canadiens, Tessa Virtue/Scott Moir, leurs dauphins, les Américains Meryl Davis/Charlie White et les médaillés de bronze français, Nathalie Péchalat et Fabian Bourzat.

Avec un suspens en prime: les trois duos ne se sont encore jamais rencontrés cette saison.

Les Français devraient marquer des points avec leur programme court, dansé sur le thème du French Cancan, mais le programme libre des Canadiens, monté sur Carmen, a déjà conquis les juges.

Chez les messieurs, la catégorie a des allures de championnats du Japon avec la présence de cinq Nippons: Yuzuru Hanyu, médaillé mondial 2012 (bronze), Daisuke Takahashi, médaillé olympique 2010 (bronze), Takahiko Kozuka et Tatsuki Machida.

Le grand favori sera cependant le Canadien Patrick Chan, champion du monde en titre et en lice pour un troisième succès d'affilée en finale du Grand Prix.

La Japonaise Mao Asada tient le haut de l'affiche chez les dames avec l'Américaine Ashley Wagner alors que chez les couples, les Russes Tatiana Volosozhar/Maxim Trankov sont très attendus devant leur public.

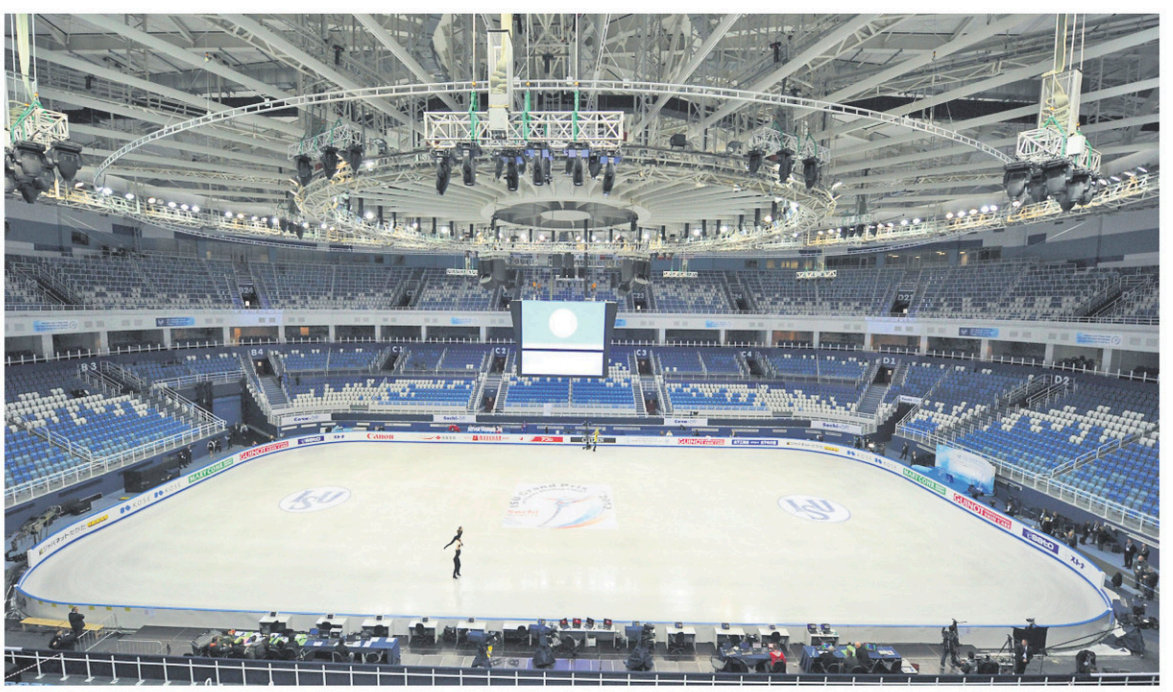

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Un couple de patineurs a foulé la surface glacée de la patinoire olympique, en vue de la finale du Grand Prix de patinage artistique, présentée à Sotchi, en Russie.

RETOUR DE L'ARRIÈRE GUILLAUME BÉLANGER

Les Inouk visitent les inhospitaliers Loups

GAÉTAN ROY
gaetan.roy@lavoixdelest.ca

PHOTO STÉPHANIE MANTHA, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Absent depuis deux semaines, le défenseur Guillaume Bélanger effectue un retour au jeu ce soir, à La Tuque.

GRANBY — Le défenseur de 20 ans Guillaume Bélanger sera de retour dans l'alignement des Inouk, ce soir, alors que les hommes de l'entraîneur David Lapierre rendront visite aux Loups de La Tuque. C'est le premier vendredi soir depuis le début de la saison (7 septembre) que les Granbyens ne joueront pas devant leurs partisans.

Bélanger avait été blessé à un doigt, il y a deux semaines, subissant une profonde coupure. Il a reçu le feu vert, hier, à la satisfaction de son pilote. Les Inouk auront cinq joueurs de 20 ans, dont deux défenseurs, en uniforme puisque Antoine Nadeau, qui n'a pas joué dimanche à Terrebonne, sera présent cette fois.

Toujours blessé, l'autre joueur de 20 ans, Alex Lemieux, ne jouera pas, tout comme Francis Robichaud et Jean-Benoit Beaudry.

La question de l'heure... Les Inouk gagneront-ils 5-4 ? Les Granbyens ont remporté leurs quatre dernières victoires par ce pointage ! Ils ont six gains à leurs sept dernières sorties, mais les Loups ne sont pas très accueillants, présentant un dossier de 7-2-1 à domicile.

Les deux équipes montrent pratiquement la même fiche à leurs 10 dernières parties : 7-2-1 pour les Inouk et 7-3 pour les Loups. Ceux-ci avaient blanchi les Granbyens au centre sportif Léonard-Grondin, 2-0, en septembre, et les Inouk ont gagné le deuxième affrontement, 5-1, aussi à Granby. Les trois autres duels auront lieu à La Tuque.

« Les Loups jouent de façon intense et physique, tout en tentant de ralentir leurs adversaires en accrochant, souligne Lapierre. Je m'attends à voir la même chose sur leur patinoire. Il faudra donc être prêt au combat, le couteau entre les dents, et bouger nos pieds pour utiliser notre vitesse. »

Le pilote granbyen n'a pas décidé qui de Jean-Christophe Plouffe ou Kevin Darveau sera devant le filet du club. « Je veux que nos deux gardiens soient prêts et je vais leur annoncer ma décision juste avant le match. »

Chez les Loups, le gardien de 17 ans Steven Veilleux a été nommé recrue défensive en novembre et occupe le deuxième rang dans la LHJAAAQ avec une moyenne de 2,68 mpm et une efficacité à .912, avec une fiche de 10-3-3. Il n'a pas affronté les Inouk dans les deux premiers matches.

Fin de la troisième tranche

Au lieu de se fier au dossier global de l'équipe, l'entraîneur David Lapierre préfère séparer le calendrier par tranche de 10 parties. Le club a maintenu une fiche de 7-3 dans la première tranche, puis de 8-2 dans la deuxième.

Ce soir, c'est le dernier match de la troisième dizaine et les Inouk montrent un dossier de 6-2-1 dans les neuf premières parties de celle-ci.

« Je ne fixe pas un objectif précis, on se pointe pour la victoire à tous les matches, mais c'est plus facile de garder le focus en séparant ainsi le calendrier. On est plus concentrés. Ça permet de ne pas sombrer dans la panique quand ça va moins bien et de ne pas se considérer comme champion quand on traverse une bonne période », laisse entendre Lapierre.

En décembre (en comptant le match de dimanche dernier), les Inouk ont neuf parties, dont seulement deux à domicile, les deux contre Longueuil, avec qui les Granbyens bataillent au classement général.

Au début de la saison, les Inouk ont connu passablement d'ennuis sur la route, mais les choses vont mieux. Ils ont gagné sept de leurs 12 parties.

« Sur la route ou à domicile, dit Lapierre, quand on décide de jouer de façon dévouée, avec de l'émotion, les résultats sont là. C'est la base du hockey et ce sont nos valeurs d'équipe. »

Enfin, le pilote granbyen n'a pas voulu dévoiler la composition de ses trios, hier.

« Tout peut changer, dit-il. On approche de Noël mais je n'ai pas de cadeau à faire. Tout le monde doit mettre l'épaule à la roue et ceux qui méritent de jouer seront sur la glace. »

Roger Federer espère participer aux Jeux de Rio

TALES AZZONI
Associated Press

SAO PAULO, BRÉSIL — Roger Federer dit qu'il va jouer moins souvent lors des prochaines années, espérant participer aux Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro.

Le Suisse de 31 ans a trouvé l'année 2012 particulièrement exigeante, ayant pris part à la coupe Davis et aux Jeux de Londres.

Il dit que cela lui a demandé beaucoup de sacrifices et de temps séparé de sa femme Mirka et de leurs jumelles nées en juillet 2009, Myla et Charlene.

« J'ai joué beaucoup de tennis, a dit Federer, qui a fini l'année au deuxième rang de l'ATP. J'aimerais être à la maison plus souvent, et d'une manière plus relaxe. »

Il trouve tout de même que la saison a été valorisante.

« Je suis très heureux de jouer encore à un très haut niveau », dit Federer, qui a gagné six tournois en 2012, dont Wimbledon.

Federer dit qu'il doit penser à son corps et son esprit pour maintenir un haut niveau de jeu durant quelques années de plus, et ainsi se placer en position pour jouer à Rio.

Federer a disputé 19 tournois cette année, deux de plus que le numéro un, Novak Djokovic.

« Je ne vais pas disputer 25 tournois, mais à chaque tournoi où j'irai, ce sera parce qu'il y a un lien émotionnel parce que je l'ai remporté, ou bien je suis allé souvent à tel endroit, ou bien j'aime la ville et les amateurs, a dit Federer. J'ai atteint un point où je peux me permettre d'être sélectif. »

Le gagnant de 17 tournois du Grand chelem se trouve à Sao Paulo pour des matches hors-concours impliquant lui-même, Jo-Wilfried Tsonga, Tommy Robredo, Tommy Haas et Thomaz Bellucci. Chez les dames, Maria Sharapova, Caroline Wozniacki, Victoria Azarenka et Serena Williams seront en action. L'événement se déroule jusqu'à dimanche.

Barry Larkin ne veut pas voir de tricheurs au Temple

HOWIE RUMBERG
Associated Press

NEW YORK — Barry Larkin veut que le club le plus exclusif du baseball reste sans tache.

Larkin, admis au Temple de la renommée en juillet, après une carrière de 19 ans avec les Reds, trouve que ceux qui ont triché n'y ont pas leur place.

« Je crois qu'ils ne le méritent pas, parce que je sais comment ç'a été difficile pour moi d'y accéder, a dit Larkin, joueur par excellence de la Nationale en 1995. Je sais comment ç'a été exigeant de rivaliser chaque jour. »

Larkin était à New York pour signer des items qui feront partie de l'encan des 25 ans de Steiner Sports, compagnie spécialisée dans les articles commémoratifs. Les profits iront à des organismes qui soutiennent les gens affectés par l'ouragan Sandy.

Dans environ un mois, on connaîtra les résultats du scrutin pour déterminer qui fera son entrée au Temple en 2013. Barry Bonds, Roger Clemens et Sammy Sosa sont admissibles au scrutin pour la première fois.

Larkin croit que les tricheurs seront gardés à l'écart du Panthéon, un peu comme l'est Pete Rose, qui est banni à vie pour avoir parié sur le baseball.

La grande majorité de la carrière de Larkin s'est déroulée à l'époque des stéroïdes, mais il ne veut pas tirer de conclusions hâtives sur ses adversaires d'antan, préférant voir des preuves solides.

« On ne peut pas se baser sur des ouï-dire, a dit Larkin, qui sera le gérant du Brésil à la Classique mondiale de baseball, au mois de mars. Vous êtes innocents jusqu'à preuve du contraire. »

Celui qu'on a vu 12 fois au match des étoiles aborde les dangers de consommer des produits dopants avec les jeunes, par l'entremise de l'oeuvre de charité qui porte son nom.

« Nous parlons de l'importance de ne pas prendre des raccourcis, a dit Larkin. Les jeunes sont attentifs et ils vous écoutent. Ils sont très conscients de ce qui se passe. »

» EN BREF

Lionel Messi souffre d'une simple contusion au genou gauche

BARCELONE, ESPAGNE — L'attaquant argentin du FC Barcelone Lionel Messi s'est entraîné en musculation, hier, a indiqué le club catalan sur son site web.

Touché au genou gauche lors du match de Ligue des champions contre le Benfica Lisbonne (0-0), mercredi, l'Argentin avait été contraint de sortir sur une civière. Le joueur souffre finalement d'une simple contusion sur la rotule gauche.

Le triple Ballon d'or en titre, auteur de 84 buts pour la seule année 2012, est en lice pour battre le record de filets inscrits en une année civile détenu par l'Allemand Gerd Müller (85 buts en 1972).

HARVEY ET LES AUTRES S'EN PROMETTENT

PAGE 21

La LNH a refusé l'offre de l'AJLNH

Les négociations frappent un autre mur

CHRIS JOHNSTON
La Presse Canadienne

NEW YORK — Les négociations visant le renouvellement du contrat de travail dans la LNH ont heurté un autre mur — et celui-ci semble imposant.

Après deux journées marquées par l'optimisme au cours desquelles une entente semblait se dessiner à l'horizon, les négociations entre la ligue et l'Association des joueurs de la LNH (AJLNH) se sont rompues dramatiquement, hier.

À sa sortie de la salle de réunion hier, l'AJLNH avait déclaré qu'elle avait présenté une nouvelle offre dans l'espoir de mettre un terme au lock-out.

Fehr avait alors dit que les deux parties étaient « de toute évidence très proches, sinon l'une au-dessus de l'autre au sujet de nombreux enjeux majeurs. »

Mais la LNH a refusé l'offre du syndicat et a décidé de mettre un terme aux discussions, précisant au passage que les parties n'étaient pas aussi proches que Fehr le suggérait.

« J'ignore pourquoi il a dit ça », a lancé Gary Bettman en conférence de presse, visiblement en colère.

Le commissaire de la LNH a déclaré que toutes les nouvelles offres qui avaient été présentées aux joueurs plus tôt cette semaine avaient désormais été retirées de la table des négociations.

« Les tenants et aboutissants de tout ceci c'est : il semble que le syndicat suggère que nous sommes très proches d'une entente parce que nous avons réalisé des progrès substantiels sur certains enjeux », a expliqué Bettman. « Mais ces progrès étaient conditionnels aux concessions des joueurs sur d'autres enjeux qui, tandis que le syndicat poursuivait les négociations, n'étaient toujours pas acceptés. »

« Déçu de façon inimaginable »

Les détails des offres ont commencé à filtrer tôt hier matin, dont la volonté de la ligue d'augmenter à 300 millions $US le montant des versements différés de transition aux joueurs — qui semble être la clé depuis quelques semaines puisqu'il se trouve directement entre la LNH (211 millions $) et l'AJLNH (393 millions $).

Cependant des sources ont indiqué que l'offre de 300 millions $ de la ligue était conditionnelle aux concessions des joueurs sur d'autres enjeux. Les parties doivent toujours s'entendre sur l'autonomie des joueurs, l'arbitrage salarial ainsi que la durée maximale des contrats — un élément sur lequel la LNH met de la pression afin d'éliminer les contrats de longue durée, dont le salaire est significativement plus bas durant les dernières années de l'entente.

PHOTOS ASSOCIATED PRESS

Le commissaire Gary Bettman, à droite, a déclaré que toutes les nouvelles offres qui avaient été présentées aux joueurs plus tôt cette semaine avaient désormais été retirées de la table des négociations. Il est accompagné de son adjoint Bill Daly.

Parmi les autres enjeux se trouve la volonté de la ligue de ratifier un contrat de travail de 10 ans, assorti d'une option pour se retirer après huit ans. L'AJLNH a déposé une offre de contrat de travail de huit ans, assortie d'une clause permettant de se retirer après six ans.

« Je suis déçu de façon inimaginable du point où nous sommes rendus ce soir », a convenu Bettman.

Les commentaires de Fehr étaient tout aussi négatifs.

« Qu'est-ce que nous pouvons dire aux amateurs de hockey du Canada ? Vous pouvez leur dire qu'il semble que ce ne sera pas réglé dans un futur immédiat », a dit Fehr. « J'espère que j'ai tort. Mais c'est de toute évidence le message que nous avons reçu aujourd'hui. »

Fehr a dit qu'il avait reçu un message vocal de la ligue déclarant que les propositions des joueurs n'étaient pas acceptables et qu'il n'y avait aucune raison de demeurer à New York pour poursuivre les négociations.

Le directeur exécutif du syndicat a mentionné que les derniers développements ne permettaient pas de croire que le conflit de travail « sera réglé dans un futur immédiat ».

Aucune date n'a été établie pour la reprise des pourparlers.

« Nous allons prendre une profonde respiration et regarder où nous nous trouvons en ce moment puis déterminer ce qui doit être fait », a étayé Bettman.

Fehr a indiqué que les joueurs « avaient répondu de façon compréhensive » aux obstacles qui se sont dressés entre les parties durant les rencontres au cours des derniers jours.

Mais le commissaire adjoint Bill Daly a riposté en déclarant que l'offre « avait raté sa cible ».

« Nous demeurons et sommes toujours engagés si vous acceptez les trois points qui sont importants à nos yeux, c'est-à-dire la longueur de la convention collective, la durée maximale des contrats, qui est une condition vitale pour ratifier une nouvelle entente, et d'autres enjeux connexes », a énuméré Daly. « Et ce que nous avons reçu aujourd'hui, pour être honnête avec vous et avec toute la déception que cela implique, a raté les trois objectifs que nous avions établis. En conséquence, que le syndicat suggère que nous sommes si proches, c'est agaçant et malheureux. »

Parmi les autres enjeux se trouvent le fonds de pension des joueurs et les paiements de transition.

Le retour des médiateurs ?

Plus tôt hier, les parties étaient retournées à la table des négociations pour environ une heure, mais elles étaient représentées par beaucoup moins de personnes que lors des deux journées précédentes. La séance avait aussi été considérablement plus courte et Daly avait refusé d'émettre des commentaires tandis qu'il quittait l'hôtel situé au coeur de l'île de Manhattan.

Daly et le conseiller en chef Bob Batterman ont représenté la ligue, tandis que Donald Fehr et le conseiller spécial Steve Fehr parlaient au nom des joueurs, en compagnie de quelques-uns d'entre eux.

Aucun des six propriétaires de la ligue qui ont pris part aux pourparlers au cours des deux derniers jours n'était présent.

Quatre membres de ce groupe — Ron Burkle, des Penguins de Pittsburgh, Jeff Vinik, du Lightning de Tampa Bay, et Mark Chipman, des Jets de Winnipeg — étaient considérés comme étant les modérés qui ont fait le voyage vers New York dans l'espoir de dénouer l'impasse.

Les parties se sont rapprochées en déposant des offres et contre-offres au cours des derniers jours, mais des obstacles ont persisté.

Plus tôt hier, l'AJLNH a demandé qu'on ramène des médiateurs fédéraux américains dans le processus de négociations avec la Ligue nationale.

La présence de médiateurs pendant deux jours, la semaine dernière, n'avait pourtant rien donné.

Les visages étaient longs du côté des joueurs lorsque Don Fehr a rencontré les médias à l'issue de la réunion d'hier.

FITNESS UN CADEAU POUR LA VIE!

Il est temps de bien isoler votre spa avec un nouveau couvercle avant l'hiver !

LIVRAISON INCLUSE
et nous vous débarrassons du vieux.

à partir de
399,99 $

Table d'inversion
199,99 $

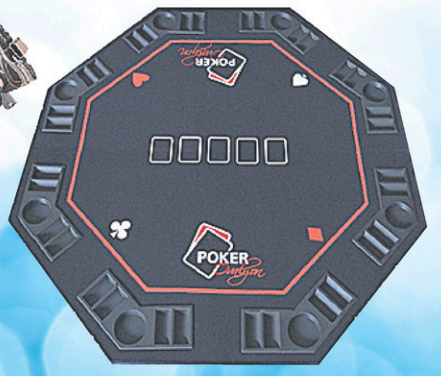

Tables de poker
de **69,95 $** à **1 295,99 $**

Soyez certain qu'ils vont se faire plaisir !

Lampes lotus
à partir de
19,99 $

Vélos stationnaires
de **99,95 $**
à **2 899,99 $**

Tapis roulants
de **399,99 $**
à **4 999,99 $**

Multi-stations
de **299,99 $**
à **4 499,99 $**

Elliptiques
de **299,99 $**
à **3 999,99 $**

Chaises oscillantes
extérieur/intérieur, en aluminium
à partir de
79,99 $

Chaises de détente
de **39,99 $** à **109,99 $**

Tables de billard et accessoires

Venez découvrir Club Piscine l'hiver • FITNESS • BILLARD • POKER • SPA • SOCCER DE TABLE • SAUNA • HOCKEY SUR AIR • MACHINE À POPCORN • FOYERS À L'ÉTHANOL

CLUB PISCINE SUPER Fitness

COLLECTION 2012

* Ces promotions ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion et sont valables jusqu'à épuisement des stocks. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre et ne sont pas applicables dans les Centres de liquidation. – Photos à titre d'illustration seulement. – Malgré le soin apporté lors de l'impression de ce feuillet, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos magasins. Détails en magasin.

www.clubpiscine.ca

Plan de financement disponible

BANQUE NATIONALE · Accord D Desjardins · CAA Recommandé

GRANBY : Lun., mar., mer. : 9 h à 17 h 30 • Jeu., ven. : 9 h à 21 h • Sam. : 9 h à 17 h • Dim. : 10 h à 17 h / COWANSVILLE : Lun., mar., mer. : 10 h à 17 h 30 • Jeu., ven. : 10 h à 21 h • Sam. : 10 h à 17 h • Dim. : 10 h à 17 h

Granby • 450 777-6611 | Cowansville • 450 815-6611

3090985